



**HORIZON  
2020**

**BILAN**

- 04. Interview de Pierre Romain,  
directeur général du Travail
- 06. Les temps forts HORIZON 2020
- 08. Les apports majeurs d'HORIZON 2020  
aux branches du BTP
- 10. Rencontre avec le président  
et le vice-président
- 12. Les apports majeurs d'HORIZON 2020  
à l'OPPBTP
- 14. Rencontre avec Paul Duphil,  
secrétaire général
- 16. Rapport d'activité 2020



## 20 #MOBILISER

DÉVELOPPER  
LA CULTURE PRÉVENTION



## 36 #ACCOMPAGNER

DIMINUER LES ACCIDENTS  
GRAVES ET MORTELS



## 48 #AMÉLIORER

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL



## 60 #AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS  
DIGITALES AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION



## 68 #SOUTENIR

FAVORISER UN ORGANISME  
AGILE ET COMPÉTENT

- 76. La gouvernance
- 78. Implantation territoriale

HORIZON 2020 est arrivé à son terme en décembre dernier. Plus que la fin d'une époque, il s'agit avant tout de dresser le bilan d'un plan stratégique qui a porté l'OPPBTP pendant cinq ans et donné du sens à son action. Mais dresser un bilan, c'est aussi tirer les enseignements nécessaires afin que la dynamique enclenchée en 2016 continue de porter ses fruits. Pour y parvenir, l'OPPBTP a missionné un expert indépendant, qui, sur la base d'une analyse documentaire poussée, d'ateliers organisés avec la direction et les managers, d'entretiens avec les parties prenantes et d'une enquête auprès des collaborateurs, a rendu ses conclusions. Celles-ci sont présentées dans ce document, ainsi que l'essentiel des actions menées en 2020, dernière année du plan, mais aussi année de crise.

En plus de ses missions quotidiennes, l'OPPBTP a su montrer, pendant cette période inédite, qu'il était capable de se mobiliser auprès des institutions et des professionnels pour faciliter et organiser la reprise d'activité dans le BTP. HORIZON 2020 a donc été à la hauteur des attentes à la fois internes et externes à l'Organisme. Structurant, innovant et fédérateur, il a guidé les réflexions, les actions et les motivations de toute une profession pendant cinq ans, avec un objectif : continuer à imaginer et à construire l'avenir de la prévention dans le BTP.

# UN BILAN PLEIN D'AVENIR



*Des risques majeurs, comme le risque chimique ou celui de chute de hauteur, doivent rester prioritaires, avec le développement de nouveaux outils et méthodes de prévention. 99*

**PIERRE RAMAIN,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRAVAIL

# UNE CONVERGENCE STRATÉGIQUE FRUCTUEUSE

**HORIZON 2020 et le plan PST3 du ministère du Travail partageaient plusieurs objectifs communs. Quelle a été la nature de votre collaboration pendant ce plan stratégique ?**

Je tiens en effet à saluer la dynamique partenariale et collective engagée dans ce cadre stratégique commun. La convergence de nos plans a permis de coordonner nos actions pour qu'elles correspondent aux ambitions initiales. L'OPPBT et la DGT collaborent depuis longtemps sur le terrain, mais aussi en matière d'expertise et de diffusion de la culture de prévention du risque. L'Organisme est un par-

tenaire fiable qui intervient de façon spécifique et complémentaire, que ce soit dans des actions de diffusion collective des innovations ou des campagnes de promotion de bonnes pratiques. Il sait aussi aller au plus près des chantiers, lors d'accidents ou d'apparition de risques qui justifient une vigilance croisée, une consultation experte, un appui aux pré-

**Quels sont, selon vous, les principaux succès de cette convergence ?**

Les productions livrées ont été particulièrement foisonnantes pendant ces cinq années. Les entreprises ont désormais à leur disposition beaucoup d'outils pour évaluer et prévenir les risques professionnels, mais aussi promouvoir la qualité de vie au travail. De nombreuses formations ou conférences ont été organisées, notamment en région, et des accompagnements ciblés menés à bien. Parmi les succès les plus marquants, je retiendrais le projet Carto Amiante qui a permis de concevoir et de promouvoir des standards professionnels qui allient prévention et règles de l'art, et, dans son sillage, Carto PMAi (Particules minérales allongées d'intérêt). Sans oublier la gestion de la crise sanitaire dans le BTP que l'OPPBT a parfaitement bien menée pour le compte de l'État. Je salue la mobilisation dont l'Organisme a su faire preuve dans ce contexte inédit !

**La prévention du risque amiante et celle du risque de chute de hauteur figurent parmi les priorités de contrôle de l'inspection du travail. Sur ces deux sujets, comment travaillez-vous avec l'OPPBT ?**

Depuis 2018, la DGT accompagne le projet Règles de l'art amiante SS4 piloté par l'OPPBT. Dans la continuité de la campagne Carto Amiante, il vise à concevoir et promouvoir des standards professionnels pour les interventions courantes dites de sous-section 4, tout en alliant prévention du risque amiante et respect de la qualité et des règles techniques. Ces règles de l'art sont désormais consultables via le site [Reglesdelartamiante.fr](http://Reglesdelartamiante.fr).

Dans la priorité d'actions sur les chutes de hauteur, l'OPPBT est un partenaire naturel et très actif. Je pourrais citer la campagne de communication contre les chutes de hauteur qui a mobilisé aussi la Cnam et plusieurs partenaires. Les 155 actions conduites ont touché 900 000 personnes.

**Où en sont les travaux de préparation du quatrième Plan santé au travail (2021-2025) ?**

Les travaux techniques préparatoires à l'élaboration du PST 4, entamés dès l'automne 2020 avec nos différents partenaires, se poursuivent en parallèle des premières réunions avec les partenaires sociaux sur les orientations du futur plan. Les concertations sur les premières versions ont débuté en avril et devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mai.

**Quelles sont les priorités ?**

Le consensus qui s'est dégagé sur les orientations innovantes et structurantes du PST 3 plaide pour une reconduite de la majorité des thèmes abordés et des approches choisies. En particulier, la priorité accordée à la prévention primaire. Des risques majeurs, comme le risque chimique ou celui de chute de hauteur, doivent rester prioritaires, avec le développement de nouveaux outils et méthodes de prévention. Le maintien en emploi et le développement des liens avec la santé publique nécessitent encore d'être approfondis, comme le révèle cette crise sanitaire. Le développement du dialogue social sur les conditions de travail, et notamment sur la qualité de vie au travail, doit également se poursuivre et devenir plus qualitatif.

**Ces nouveaux enjeux seront-ils pris en compte ?**

Oui, bien entendu ! Je pense qu'il faut apporter un nouvel éclairage sur les nouvelles formes de travail et d'organisation du travail (plateformes, télétravail, intelligence artificielle, économie circulaire, etc.). Le changement climatique et les risques sanitaires, environnementaux et technologiques, dont l'incident de Lubrizol et la crise sanitaire témoignent, doivent aussi figurer dans nos priorités. Enfin, d'autres sujets font l'objet de notre attention, comme la prise en compte différenciée des risques professionnels en fonction du sexe, les travailleurs victimes de violences conjugales et la promotion des activités physiques et sportives en milieu professionnel.

# Les temps forts HORIZON 2020

## #2017

### CARTO AMIANTE PREND DE L'AMPLEUR

Grâce à la signature d'une convention avec les bailleurs sociaux, 283 mesurages d'empoussièrations sur chantier ont été effectués en moins d'un an dans le cadre du projet Carto Amiante. Un premier bilan, validé conjointement par la DGT et l'INRS, a été diffusé dès 2017, pour présenter les résultats et les préconisations associées à six situations de travail. (voir p. 50).



### PREMIER OUVRAGE PRÉVENTION & PERFORMANCE

Pour mobiliser les professionnels du BTP autour d'un message positif, l'OPPBTB a entrepris de démontrer le lien qui existe entre prévention et performance. Résultat : le premier ouvrage sur le sujet, intitulé *Prévention & Performance, une approche économique de la prévention*, est publié dès 2016 et rassemble 210 cas d'entreprises.

### L'ÉTAT MISSIONNE L'OPPBTB SUR LES PMAI

Suite au succès de Carto Amiante, l'État confie à l'OPPBTB la mission de conduire une étude sur les Particules minérales allongées d'intérêt (PMAI) (voir p. 53).

### D-CLIC PRÉVENTION EN E-LEARNING

À mi-chemin entre sensibilisation et formation, les D-Clic Prévention permettent à tous les professionnels (opérateurs, chef d'entreprise...) d'acquérir ou de réviser les essentiels de la prévention via une collection de modules e-learning de 15 minutes.

### 70 ANS D'AVANCÉE EN PRÉVENTION

L'OPPBTB a profité de son 70<sup>e</sup> anniversaire pour fédérer les acteurs autour d'événements forts tout au long de l'année. Point d'orgue : la rencontre nationale des professionnels et représentants d'organisations patronales et syndicales pour dresser le bilan des progrès accomplis, célébrer l'amélioration des conditions de travail et valoriser les actions engagées par les entreprises.



### TRAVAUX EN HAUTEUR, PAS DROIT À L'ERREUR !

Après quatre années pendant lesquelles la campagne sur les risques de chutes de hauteur a battu son plein, l'OPPBTB et la Cnam ont reconduit leur partenariat pour un quadriennat supplémentaire. Avec, au programme, de nouvelles actions de formation et d'information, ainsi que de nouvelles cibles avec les entreprises de charpente-couverture (10 à 49 salariés) et les peintres-vitriers (plus de 20 salariés) réalisant des travaux sur façade (voir p. 38).

### UNE OFFRE DE PRÉVENTION INNOVANTE ET DIGITALE

Destiné à faire grandir l'engagement des entreprises novices en prévention, en particulier les TPE n'ayant pas encore engagé de démarche en prévention, l'OPPBTB a créé monDOCunique Prem's qui permet de réaliser leur DU et leur plan d'action associé en ligne, et l'agence en ligne PréventionBTP En Direct qui offre une réponse immédiate à toutes les questions sécurité et prévention (voir p. 22).

### L'OPPBTB, ACTEUR DE L'INNOVATION

Afin de booster la démarche d'open innovation, l'OPPBTB a lancé avec le CCCA-BTP, ProBTP, la fondation Excellence SMA et Impulse Lab, le premier accélérateur de start-up consacré aux questions de santé et prévention dans le BTP (voir p. 66).

# #2019

### UN PARCOURS MANAGEMENT POUR LES INGÉNIEURS

Sensibiliser les futurs managers du BTP à la prévention est une priorité pour l'OPPBTB. C'est pourquoi l'Organisme a lancé un parcours de formation dédié aux écoles supérieures, composé d'un *serious game*, de trois modules en *blended learning*, dont un sur Prévention & Performance, et d'une formation en e-learning sur cinq autres thématiques.



### BIM, UN ATOUT EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION !

La montée en puissance de l'usage de la maquette numérique BIM dans le BTP a conduit l'OPPBTB à démontrer sa valeur ajoutée en prévention des risques (voir p. 58).

### L'OPPBTB FÊTE LES 25 ANS DE LA CSPS AVEC LA DGT ET LE COLLECTIF CSPS

À l'occasion des 25 ans de la loi instituant et définissant le cadre de la mission des CSPS, un colloque, organisé avec la direction générale du Travail et le collectif CSPS, a permis de revenir sur les progrès dus à la publication en 2018 d'un livre blanc dédié à cette profession, mais également sur l'histoire de cette mission, ses évolutions réglementaires, son bilan et ses perspectives (voir p. 42).



### MESURER LE CHEMIN PARCOURU PAR LES ENTREPRISES

Afin d'évaluer l'évolution de l'engagement des entreprises en prévention, l'OPPBTB a fait appel à l'institut Viavoice pour mener une enquête, en 2016 et 2020, auprès d'un échantillon représentatif du secteur en termes de taille et de métier. Résultat : 79 % des entreprises interrogées déclarent avoir réalisé un Document unique (voir p. 23).

### UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE AVEC PREVENTIONBTP.FR

Avec ses partenaires, l'OPPBTB a réinventé son site Internet Preventionbtp.fr pour en faire la plateforme prévention de référence du BTP. Grâce à de nombreux services, des contenus illustrés et une navigation personnalisée, chaque visiteur retrouve au fil de sa visite des solutions et des conseils adaptés, directement applicables sur le terrain (voir p. 64).



### L'AMIANTE DANS LES RÈGLES DE L'ART

Les études menées dans le cadre de Carto Amiante ont donné naissance au premier site Internet consacré à la réduction du risque amiante lors de travaux en sous-section 4, Regledelartamiante.fr. Élaboré par la CAPEB, la FFB et l'OPPBTB avec le soutien du PACTE et de l'État, il propose aux entreprises qui réalisent des travaux en présence d'amiante des modes opératoires simples et illustrés (voir p. 52).

# #2020

# #2016

# #2018

# Un plan qui a fait avancer la prévention



1

## Un développement d'une offre de services plus adaptée aux besoins des entreprises

Pour les acteurs du secteur, HORIZON 2020 a permis de mieux mobiliser les entreprises, en particulier les TPE. MonDOCunique Prem's et PréventionBTP En Direct en sont la parfaite illustration !

Mais les grandes entreprises du BTP ne sont pas en reste. Des outils comme le diagnostic culture sécurité, en partenariat avec l'ICSI ou encore les conventions nationales déclinées en région, ont été particulièrement bien accueillis.

2

## Un changement de regard sur la prévention

L'OPPBTB a conduit une approche novatrice auprès des branches Bâtiment et Travaux Publics, saluée par l'ensemble des acteurs : ne plus regarder la prévention sous le seul angle de l'approche réglementaire, mais selon une approche globale de performance pour l'entreprise.

En tant qu'Organisme des branches Bâtiment et Travaux Publics, l'OPPBTB a participé, tout au long des cinq années du déploiement de son plan stratégique HORIZON 2020, à faire progresser la prévention sur les chantiers. Retour sur les grandes avancées, selon les principaux acteurs de la profession.

### CHIFFRES SINISTRALITÉ

	2016	2017	2018*	2019	2020
MALADIES PROFESSIONNELLES	-2,80 %	-3 %	3,50 %	11,50 %	-3 %
ACCIDENTS TRAJETS	-11 %	-1,50 %	-1,30 %	5,20 %	3,90 %
DÉCÈS	-5,10 %	-13,80 %	7,50 %	-10,50 %	-3 %
ACCIDENTS DU TRAVAIL	91 783	88 295 <b>-3,80%</b>	86 882 <b>-1,60%</b>	88 531 <b>1,90%</b>	88 265 <b>-0,30%</b>
CAUSES D'ACCIDENTS					
- Manutention	52 %	51 %	48,50 %	48 %	48 %
- Chutes de hauteur et de plain-pied	17 %	27 %	17 %	17 %	30 %
- Outillage	15 %	15 %	15 %	15 %	15 %

\* Entre 2018 et 2019, la méthode de comptage a changé, ce qui explique la hausse des indicateurs.

“

L'OPPBTB est en avance sur beaucoup d'organisations et montre souvent l'exemple, notamment sur le champ de la communication et du digital et sur le fait de donner à voir et de diffuser les bonnes pratiques.”

Laéticia Assali, FFB

“

Carto Amiante est une réussite. L'OPPBTB a été reconnu comme maître d'œuvre dans sa réalisation aux côtés des partenaires institutionnels.”

EGF-BTP

“

HORIZON 2020 a initié une approche collective qui doit être reconduite dans la réalisation des études, des recherches partagées par la branche.”

Patrick Liébus, ex-président CAPEB



3

## Un virage digital avant-gardiste

Parce qu'il a révolutionné pratiques et savoirs, le digital est devenu, dans tous les secteurs, un pilier incontournable pour augmenter l'efficacité des actions, faciliter la communication et personnaliser la relation avec son public.

Avec HORIZON 2020, l'OPPBTB a construit une stratégie digitale adaptée et transformé les usages pour bâtir des outils au service de la prévention, tels que PréventionBTP En Direct, MonDOCunique, Preventionbtp.fr ou encore les formations en e-learning. En parallèle, l'Organisme a massivement investi les réseaux sociaux pour amplifier la promotion de ces actions.

4

## Un renforcement des relations avec les partenaires

Par son approche mutualisée et ciblée, HORIZON 2020 a suscité chez l'ensemble des acteurs du BTP la volonté de travailler ensemble chaque fois que cela était possible.

L'OPPBTB et ses partenaires ont ainsi mieux collaboré au quotidien pour déployer des messages de prévention, sensibiliser le plus grand nombre d'entreprises et mener des études au plus près du terrain. Chaque opération a été conduite par l'Organisme en prenant en compte et en intégrant mieux les modes d'action des organisations professionnelles et syndicales du secteur, avec un objectif : augmenter la visibilité des campagnes.

5

## Une reconnaissance de l'OPPBTB par les administrations centrales

Dans un contexte de refonte des systèmes de santé au travail qui a émaillé les cinq dernières années, l'OPPBTB s'est appuyé sur son plan stratégique HORIZON 2020 pour démontrer le rôle central qu'il joue au sein des branches Bâtiment et Travaux Publics.

Carto Amiante et le Guide de préconisations de sécurité sanitaire illustrent sa capacité à fédérer les acteurs de la construction autour de lui pour élaborer des outils et des services en prévention au service de toute la profession.

“

Grâce à HORIZON 2020, l'OPPBTB nous propose désormais une offre de conseil plus adaptée à nos besoins avec tous les partenariats qui en découlent.”

Eurovia

“

En cinq ans, l'OPPBTB a évolué vers le digital, vers des outils de nouvelles technologies.”

INRS

“

Moderne et innovant, l'OPPBTB a continué d'évoluer en menant à bien sa mission, sans trahir son identité.”

CCCA-BTP

**GIOVANNI VERRECCHIA**

Membre titulaire représentant la CFDT et ancien vice-président du précédent conseil de l'OPPBT, il a été élu président en février 2020. En outre, il est membre du Conseil du comité régional d'Île-de-France depuis 1999 et du Conseil du comité national depuis 2017.

**JEAN-MARIE KERHERNO**

Membre titulaire représentant de la Fédération des Scop du BTP, il a été élu vice-président de l'OPPBT en février 2020. En outre, il a déjà assuré la présidence de l'Organisme en 2006.



*Si la crise a changé notre regard sur les enjeux à venir, il est primordial que l'OPPBT continue d'agir en cohérence avec les fondamentaux de sa mission d'Organisme technique paritaire des branches Bâtiment et Travaux Publics depuis bientôt 75 ans. 99*

**GIOVANNI VERRECCHIA,  
PRÉSIDENT**



# OBJECTIF PRÉVENTION À L'HORIZON

## **HORIZON 2020 est arrivé à son terme en décembre dernier. Quel bilan dressez-vous de ce quinquennat ?**

**G. V.** La plupart des objectifs que l'OPPBT s'était fixés en 2015 ont été atteints. HORIZON 2020 avait pour objectif premier de changer le paradigme de la prévention, en passant d'une vision traditionnelle associant réglementation-obligations-sanctions à une approche positive et incitative, dans une culture fondée sur l'excellence et le dialogue au service des salariés. L'émergence de ce nouvel élan qui consiste à démontrer le lien entre Prévention & Performance de l'entreprise, a été une vraie réussite. Autre avancée majeure, le principe de

ciblage par risque et par entreprise, soutenu par des outils digitaux et des modes d'interaction innovants. Là encore, les résultats sont au rendez-vous : un nombre conséquent d'entreprises et de salariés du BTP se sont mobilisés grâce à une offre d'information plus riche et accessible, à la création d'outils d'évaluation des risques plus simples et efficaces et à une offre de services plus adaptée aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur maturité.

**J.-M. K.** HORIZON 2020 a aussi révélé la force du réseau territorial de proximité de l'OPPBT avec des actions au plus près des entreprises et des chantiers : accompagnements lors des situations d'urgence, actions ciblées, promotion avec les partenaires en région. Enfin, l'OPPBT a renforcé son rôle d'expertise auprès de l'État, faisant valoir les enjeux particuliers des métiers de la construction et portant une forte dimension opérationnelle. Cette expertise, l'Organisme l'a mise au service du BTP qui a bénéficié des résultats de nombreuses études, dont les plus notoires sont Carto Amiante, PMAi et Silice, Règles de l'art amiante SS4 et les études métiers.

## **Comme toute organisation, l'OPPBT a été poussé dans ses retranchements avec la crise sanitaire. Qu'est-ce que celle-ci a révélé de lui ?**

**G. V.** Bien que déstabilisé, le BTP a su se mobiliser rapidement pour construire une réponse collective et consensuelle à la crise, avec le soutien de l'OPPBT, et réussir ainsi à reprendre les activités tout en assurant la sécurité sanitaire des salariés du secteur. Ce contexte inédit a été pour l'Organisme un révélateur puissant : d'abord de sa force de frappe sur le terrain dans l'esprit de cette approche paritaire qui lui est chère.

En six semaines, ce sont ainsi plus de 1 100 réunions d'information et 3 000 entreprises qui ont été accompagnées dans leur reprise. Le virage du digital, enclenché dès 2015, a lui aussi démontré que ce parti-pris visionnaire pour l'époque était un levier clé pour impacter le plus grand nombre d'acteurs et d'entreprises.

**J.-M. K.** Le digital a en effet permis d'impacter tous les acteurs, de construire ensemble le Guide de préconisations de sécurité sanitaire et de le diffuser massivement auprès des entreprises. Tout le travail réalisé dans le cadre d'HORIZON 2020 par les collaborateurs pour créer des outils digitaux innovants a révélé son intérêt et son efficacité dans ce contexte hors norme : la mobilisation sans faille de l'agence en ligne, la fréquence des informations dispensées au gré des évolutions de la situation, la qualité des outils mis à la disposition des professionnels, etc. En d'autres termes, l'OPPBT a parfaitement joué son rôle de catalyseur auprès de toute la profession pour rassembler, mobiliser, informer, accompagner.

## **En quoi cette crise va-t-elle influencer sur les missions de l'OPPBT ?**

**G. V.** Si la crise a changé notre regard sur les enjeux à venir et apportera sans doute son lot d'évolutions, il est primordial que l'OPPBT continue d'agir en cohérence avec les fondamentaux de sa mission d'Organisme technique paritaire des branches Bâtiment et Travaux Publics depuis bientôt 75 ans : l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en élaborant les arguments et portant le message de prévention auprès du plus grand nombre, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs du secteur *via* l'assistance technique, le conseil et la formation.

**J.-M. K.** Il est en effet essentiel que l'OPPBT reste fortement présent sur les chantiers et colle à la réalité du terrain. Les collaborateurs doivent garder un lien étroit avec les entreprises, proposer des solutions et un accompagnement à toutes celles qui le souhaitent, et enfin contribuer activement à l'émergence de solutions innovantes, sûres d'un point de vue des risques professionnels et mutualisables. La compétence des personnels du BTP est un enjeu clé de la résilience du secteur et de sa capacité à relever les nouveaux défis, en priorité pour toutes celles et tous ceux qui rejoignent nos métiers.

## **Quels sont ces nouveaux défis et comment l'OPPBT compte-t-il y répondre ?**

**G. V.** C'est dans ce contexte de rupture où la crise sanitaire a accéléré les changements, révélé l'urgence de la transition écologie et intensifié l'usage du digital, que le Conseil du comité national de l'OPPBT a élaboré les grandes lignes de son nouveau plan stratégique HORIZON 2025. Celui-ci vise à renforcer la dimension technique de l'OPPBT avec un flux d'études et de retours d'expérience issu du terrain, des partenariats avec les organisations professionnelles et des industriels pour développer des solutions techniques intégrant la prévention. En outre, le digital reste un facteur clé tant pour la mission de promotion de l'Organisme que pour accompagner les innovations qui pourront améliorer la sécurité et la prévention sur les chantiers.

**J.-M. K.** Quant aux travaux Prévention & Performance et le changement de paradigme qu'ils induisent, ils devront perdurer pour contribuer au développement d'une culture en prévention résolument positive et incitative. Enfin, la formation tout au long de la vie reste un enjeu majeur des années à venir si l'on veut garantir les compétences indispensables en prévention des risques professionnels. Pour conclure, rappelons l'attachement du Conseil du comité national de l'OPPBT à la nature paritaire de l'OPPBT, un paritarisme qui fait ses preuves depuis bientôt 75 ans.



*Tout le travail réalisé dans le cadre d'HORIZON 2020 par les collaborateurs de l'OPPBT pour créer des outils digitaux innovants a révélé son intérêt et son efficacité dans ce contexte sanitaire hors norme. 99*

**JEAN-MARIE KERHERNO,  
VICE-PRÉSIDENT**



# Des équipes mobilisées au service de la profession



## Un plan impactant et transformant

Comment les 350 collaborateurs de l'OPPBT peuvent-ils répondre aux attentes des 300 000 entreprises et 1,5 million de salariés du BTP ? C'est en partant de ce dilemme stratégique que l'OPPBT a privilégié, avec HORIZON 2020, la dimension collective, positive et mutualisée dans les actions et les démarches mises en œuvre.

Celle-ci a entraîné un véritable changement de posture des équipes face aux professionnels : accompagner des entreprises ciblées, dans le cadre d'actions coordonnées liées à un risque prioritaire sélectionné par le Conseil du comité national, et des acteurs relais de la prévention (CSE, CSPS, grandes entreprises, maîtres d'ouvrage). Enfin, la stratégie digitale du plan HORIZON 2020 a aussi participé à la transformation de l'OPPBT de l'intérieur pour toucher encore plus largement les entreprises du BTP.

## Un plan structurant et fédérateur

HORIZON 2020 a permis de partager une vision stratégique avec les collaborateurs de l'OPPBT sur toute la période 2016-2020. Ce plan quinquennal leur a apporté du sens, indispensable pour adhérer aux principes fondateurs de la démarche, et un cadre d'action précis afin de mieux réorienter les modes opératoires.

Grâce à une structuration à 360°, autour de trois axes stratégiques orientés vers la profession du BTP et de deux axes support tournés vers le digital et l'efficacité interne, HORIZON 2020 a permis aux collaborateurs de se positionner dans une double logique de réponse aux enjeux de la profession et de service aux entreprises.

En outre, HORIZON 2020 a constitué une ligne directrice forte, un outil précieux d'aide à la décision pour les managers.



“

*HORIZON 2020 est un plan ambitieux qui s'est avéré nécessaire et efficace. Il nous a permis de partager des objectifs communs et ainsi d'éviter de nous disperser dans les multiples et diverses demandes individuelles des entreprises.”*

Collaborateur OPPBT

“

*Il est important d'avoir une vision sur le long terme, une stratégie commune, pour que nos actions soient cohérentes et correctement ciblées. Il faut toutefois garder une certaine flexibilité pour répondre au mieux aux besoins des entreprises.”*

Collaborateur OPPBT

**La réussite d'HORIZON 2020 réside dans la mobilisation et l'investissement des équipes de l'OPPBT. En favorisant le déploiement d'une organisation dynamique, agile et compétente, le plan stratégique a fait grandir les compétences et a accéléré le développement d'outils digitaux et performants pour atteindre les objectifs ambitieux que l'Organisme s'était fixés.**

## 1 Une image positive boostée par une notoriété élevée auprès des entreprises du BTP

L'OPPBT a profité de l'enquête Viaivoice « Document unique et entreprises du BTP » menée avant la crise sanitaire, pour mesurer sa notoriété auprès des entreprises. Il apparaît que celle-ci est positive puisque huit entreprises interrogées sur 10 déclarent connaître l'Organisme au moins de nom, et une sur deux bien le connaître. Pour la majorité des professionnels, l'OPPBT est d'ailleurs un acteur reconnu en matière de prévention.

Ainsi, 72 % des entreprises qui connaissent l'OPPBT estiment qu'il

comprend bien les problématiques de prévention qu'elles rencontrent et 70 % d'entre elles qu'il propose des solutions adaptées pour développer la prévention et les risques (voir encadré ci-dessous).

Ces bons résultats sont à mettre sur le compte d'une accélération très forte du volet digital d'HORIZON 2020. Il a permis l'émergence d'outils innovants et essentiels aux entreprises, désormais accessibles en quelques clics, et d'une information protéiforme largement diffusable sur un plus grand nombre de canaux.

2

3

## ENQUÊTE INTERNE

Une enquête interne a été menée au mois de février 2020 auprès de tous les collaborateurs afin de mesurer leur satisfaction concernant HORIZON 2020.

Parce que les collaborateurs sont en première ligne pour garantir la réussite du plan stratégique, l'OPPBT a lancé une grande enquête interne afin de savoir comment ils avaient vécu cette période au regard des objectifs qui leur étaient fixés et des moyens qui leur étaient alloués pour les remplir.

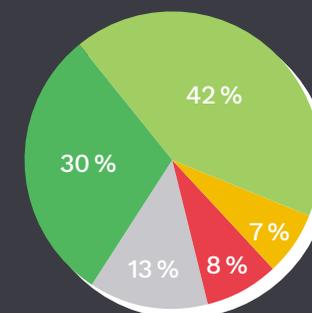
Plus largement, l'enquête s'est focalisée sur leur sentiment concernant l'adéquation entre les ambitions d'HORIZON 2020 et la réalité du terrain, qu'elle soit interne ou externe à l'Organisme. Il ressort que, pour la majorité des collaborateurs, le plan a été transformant et structurant. Il a créé une rupture dans la façon

dont ils accompagnaient les professionnels en prévention, notamment avec cette notion de ciblage par risque et par client. Globalement, ils saluent l'efficacité et la pertinence d'HORIZON 2020 pour répondre aux attentes d'un secteur en constante mutation. Même si, évidemment, du chemin reste à faire pour améliorer encore les conditions de travail dans le BTP et participer à faire baisser la sinistralité.

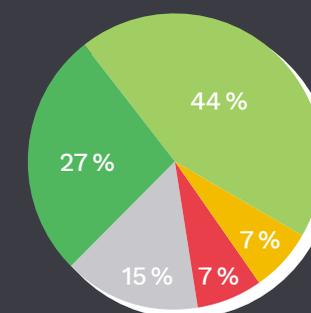
## Diriez-vous que l'OPPBT...

(Source : enquête interne réalisée en décembre 2020)

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt  
■ Non, plutôt pas ■ Non pas du tout  
■ Ne se prononce pas



... comprend bien les problématiques de prévention des entreprises du BTP



... propose des solutions adaptées pour développer la prévention des risques

# APPORTER UNE RÉPONSE AUX RUPTURES ACTUELLES ET FUTURES

## Selon vous, HORIZON 2020 a-t-il été à la hauteur des attentes pour faire avancer la prévention pendant ces cinq dernières années ?

Je me réjouis de constater que, sur l'ensemble de la période, les progrès continus en prévention sont notoires avec une baisse de 15 % de l'indice de fréquence des accidents de travail. Cette réussite, on la doit d'abord aux entreprises qui ont été, chaque année, plus nombreuses à s'engager en prévention, mais également aux efforts soutenus des femmes et des hommes de l'OPPBT qui, dans le cadre d'HORIZON 2020, sont parvenus à déployer les moyens et les compétences nécessaires pour accompagner cet élan.

Novateur par son approche et structurant par sa démarche, HORIZON 2020 a en effet permis à l'OPPBT de remplir pleinement son rôle au service des entreprises, et plus largement au service de toute une profession. Le changement de paradigme en prévention, le principe de ciblage sur les risques prioritaires et le tournant du digital, étaient en 2015 des partis pris ambitieux, voire audacieux ; aujourd'hui, ils sont d'actualité et surtout nécessaires.

Mais le chemin est encore long, et même si la crise sanitaire a accéléré certaines mutations, il reste à toujours à convaincre, acculturer, accompagner pour rendre l'avenir de la profession toujours plus sûr.

## Grâce à HORIZON 2020, l'OPPBT a su maintenir le cap en temps de crise sanitaire...

Alors que nous arrivions au terme de notre plan stratégique, la crise est venue bousculer nos certitudes et nos habitudes. Je tiens d'ailleurs à saluer ici la formidable mobilisation dont les collaborateurs ont fait preuve pour permettre à l'Organisme de remplir sa mission première dans ce contexte inédit.

Grâce à eux et à un plan stratégique solide entrepris quatre ans plus tôt, l'OPPBT a réussi à répondre en un temps record aux sollicitations des organisations professionnelles et syndicales, des entreprises et de l'État, pour élaborer des outils opérationnels et accessibles à tous, au service d'un secteur qui a été parmi les premiers à reprendre le chemin des chantiers. Par les ruptures qu'elle a amenées, cette crise a aussi profondément changé notre vision pour les années à venir. De nouveaux défis, notamment sanitaires, climatiques et économiques, se présentent aux entreprises BTP et plus largement à l'ensemble de notre secteur. Mais, je suis confiant dans notre capacité à les relever ensemble, grâce aux fondations solides qui ont déjà été posées avec HORIZON 2020.

## Dont le digital reste un axe fort...

Tout à fait. Si le digital s'est imposé rapidement et partout, c'est avant tout en raison des extraordinaires potentialités qu'il apporte. Il est un vecteur d'opportunités et d'innovations, dont le BTP, la prévention et l'OPPBT ont commencé à tirer avantage. J'en veux pour preuve le succès de monDOCunique Prem's, de l'agence en ligne PréventionBTP En Direct ou encore le nouveau site Preventionbtp.fr qui offre désormais à tous les acteurs du secteur, quels que soient leur profil et leurs attentes, toutes les informations et services dont ils ont besoin pour faire progresser la prévention. Le digital continuera d'être un moyen privilégié pour poursuivre la mobilisation des entreprises et de leurs salariés, faire baisser les accidents graves et mortels, améliorer les conditions de travail.



*Le changement de paradigme en prévention, le principe de ciblage sur les risques prioritaires et le tournant du digital, étaient en 2015 des partis pris ambitieux, voire audacieux ; aujourd'hui, ils sont d'actualité et surtout nécessaires.*

**PAUL DUPHIL,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

## Quels enseignements tirez-vous du plan stratégique HORIZON 2020 pour construire l'avenir de la profession ?

Le Conseil du comité national et le comité de direction souhaitent aujourd'hui tirer profit des succès du plan stratégique (Prévention & Performance, le digital, les nouveaux outils pour les TPE et entreprises artisanales, les actions ciblées, Carto et les études métiers, les actions en formation initiale et supérieure, accompagnement des CHSCT et CSE, programmes grands groupes) et les points forts de l'Organisme (réseau territorial, expertise technique, relation avec l'État) pour bâtir les fondements du nouveau plan HORIZON 2025.

Si ces éléments sauront être le creuset d'une stratégie d'avenir, nos priorités doivent désormais être envisagées à l'aune d'une crise qui a rendu le monde instable pour la prévention dans le BTP et l'OPPBT, afin qu'elles répondent

aux ruptures actuelles et futures. Préparer les entreprises à cet avenir doit être notre priorité. Il faut renforcer la résilience du BTP et sa capacité à s'adapter rapidement aux changements à venir.

En tant que tiers de confiance, l'OPPBT doit accompagner les entreprises face à ce futur complexe qui s'annonce, porteur d'opportunités autant que de bouleversements, et contribuer ainsi à une performance prévention en progression constante. Nous souhaitons aussi maintenir l'esprit de complémentarité et de coopération avec nos nombreux partenaires, dans le cadre du futur 4<sup>e</sup> Plan santé au travail et de la réforme de la santé au travail en cours de discussion au Parlement.

COVID-19

# À crise exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle

Dans le contexte exceptionnel de crise que le pays a traversé en 2020, la mobilisation de l'OPPBTB a été déterminante. Grâce à la publication d'un Guide de préconisations de sécurité sanitaire, l'Organisme a permis aux professionnels du BTP d'être parmi les premiers à reprendre leur activité. Tout au long de l'année, il a ainsi accompagné les entreprises au quotidien et sur le terrain pour maintenir les chantiers dans des conditions de santé et de sécurité préservées pour les compagnons.



Le 17 mars 2020, les Autorités sonnaient l'arrêt immédiat de toutes les activités dans le pays. Le BTP, comme les autres secteurs, s'est vu dans l'obligation d'interrompre les chantiers en cours afin de limiter la propagation du virus. Face à cette situation hors norme, l'OPPBTB a légitimement été missionné par les organisations professionnelles et l'État pour aider les entreprises à mettre en place des protocoles leur permettant de reprendre leur activité au plus vite tout en garantissant des conditions sanitaires optimales.

## Un guide nécessaire

Dès le 20 mars, une première version du Guide de préconisations de sécurité sanitaire était élaborée. Moins de deux semaines plus tard, le 2 avril, celle-ci était diffusée auprès des professionnels du BTP après avoir été validée par l'État et la majorité des organisations professionnelles du secteur. Ce guide liste les mesures et protocoles à mettre en place sur les chantiers face

à l'épidémie de Covid-19. Il comporte des consignes générales mais aussi des recommandations liées à l'organisation de la prévention, à la spécificité des lieux de travail ou encore à la protection des collaborateurs vulnérables. Depuis, il est régulièrement mis à jour (10 fois depuis sa première publication) pour intégrer les consignes gouvernementales régulièrement revues, coller à la réalité du terrain et à l'évolution de la propagation du virus. Résultat : les chantiers ont pu reprendre dès le début du mois d'avril grâce à la mise en ligne du Guide de préconisations sanitaires qui a été téléchargé plus de 700 000 fois.

En parallèle, l'OPPBTB s'est rendu sur le terrain quand cela était possible. À la demande des entreprises, en effet, les conseillers les ont aidés à mettre en place leurs procédures sanitaires ou ont participé à réunions de CSE.



«

Je remercie l'OPPBTB pour son implication, son professionnalisme et sa mobilisation dans un délai très court. La gestion de cette crise par les équipes a été d'une très grande efficacité et leur expertise précieuse. »

Christophe Boucaux, LCA-FFB

« Je salue la qualité des échanges que l'OPPBTB a entretenus avec nos adhérents pendant ce moment difficile. La présence et la réactivité des équipes ont été appréciées par les entreprises. »

Amandine Rouveyrol, FRTB IDF

« Un grand merci pour toutes ces informations complémentaires qui ont largement contribué à nous éclairer dans cette sombre période. »

Jean-Jacques Châtelain, CAPEB

« Propulsé en première ligne depuis mars 2020, l'OPPBTB a piloté la diffusion de ce Guide de préconisations sanitaires qui a permis à notre secteur d'être le premier à apporter des réponses concrètes à cette crise. J'en suis très fier ! »

Alexandre Potocki, SCOP BTP

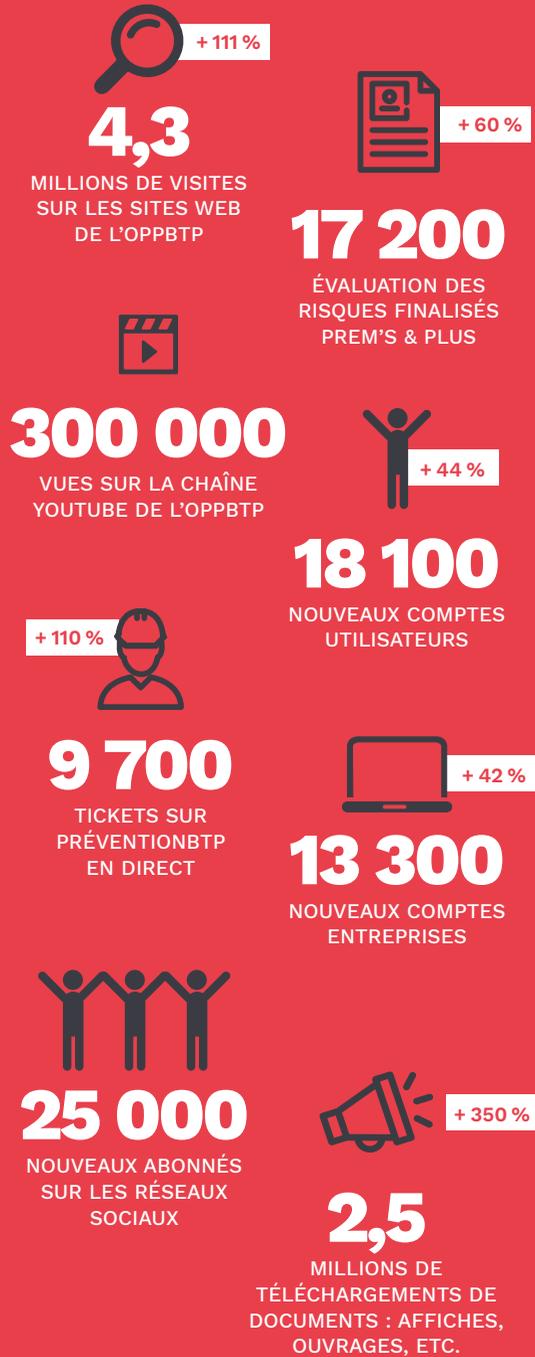
« Merci pour ce guide et votre engagement personnel. C'est du beau travail. Bravo pour ce remarquable exercice ! »

Philippe Bonnave, Bouygues Construction

« La parution de ce guide a permis d'engager une réouverture rapide des chantiers. Merci et bravo pour la quantité et la qualité des documents et des outils mis à notre disposition. »

Frédéric Viet, Groupe Rougnon

## CHIFFRES CLÉS



## Une boîte à outils... pratiques !

Pour aider les professionnels du BTP à diffuser les bonnes pratiques et protocoles sur les chantiers, les équipes de l'OPPBTB ont travaillé à l'élaboration d'une boîte à outils très complète qui propose aux entreprises de télécharger, depuis le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr), tous les supports dont elles ont besoin pour connaître, appliquer et communiquer sur les mesures à mettre en œuvre selon leur activité ou les situations (lieux de travail, santé des collaborateurs, interventions, etc.).

Elle se compose de documents pratiques et de ressources pédagogiques qui permettent d'organiser la gestion de la prévention sur le terrain, d'informer les compagnons et de diffuser les bonnes pratiques.

Les chiffres sont à la hauteur des attentes : les 32 fiches ont été téléchargées 850 000 fois, les 13 affiches plus de 575 000 fois et les vidéos vues plus de 28 000 fois.



## Une équipe en première ligne

L'agence en ligne PréventionBTP En Direct a montré elle aussi, au cours de cette année de crise sanitaire, toute la pertinence de son existence. En plus des contenus accessibles en ligne 24 h/24, les équipes se sont rendues disponibles selon une plage horaire élargie tous les jours de la semaine de 8 h à 20 h, week-ends compris. Avec un objectif : apporter une oreille attentive aux professionnels du BTP, répondre à toutes leurs questions pour les aider à maintenir leurs chantiers en activité. Professionnelles, engagées et solidaires aux côtés des entreprises, les équipes



## La formation à distance

La période de confinement a permis à l'OPPBTB d'engager une refonte de son offre de formations avec la création de nouveaux modules en distanciel, comme des classes virtuelles sur la thématique des « Essentiels de la mission de chargé prévention, essentiels de l'arbre des causes ». Pour preuve : les 23 modules en e-learning D-Clic Prévention disponibles sur [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr) ont été téléchargés 39 000 fois en 2020.

## Action, promotion !

Les contenus liés à la crise sanitaire de la Covid-19 ont eu un impact très fort sur la fréquentation du site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr). Avec une progression de 118 %, celle-ci résulte non seulement d'une large couverture par la presse qui a salué l'engagement de l'OPPBTB auprès des professionnels du BTP (3 514 articles pour 26 interviews réalisées), mais également d'une campagne de promotion exceptionnelle qui visait à donner une forte visibilité à ces outils auprès de tous les acteurs du secteur.

L'ensemble du dispositif a permis de capter 25 000 nouveaux abonnés sur les comptes sociaux de l'Organisme (LinkedIn, Twitter et Facebook). La campagne lancée sur ces mêmes réseaux et baptisée « Protège ton collègue » a d'ailleurs été vue plus de 237 000 fois sur LinkedIn et 30 000 fois sur Facebook et Twitter.

de moins de 50 salariés. Parmi les principaux sujets abordés, la crise sanitaire et ses conséquences ont tenu le haut du pavé.

## Une assistance DU renforcée

Face à cette crise sanitaire hors norme, l'OPPBTB s'est adapté pour répondre aux besoins immédiats des entreprises, et notamment pour mettre à jour leur Document unique d'évaluation des risques au regard de la prévention contre la Covid-19. L'Organisme a ainsi mis en place, en quelques semaines seulement, des web@teliers, animés par les conseillers, pour les aider. Des outils comme monDOCunique Prem's et Plus ont également connu une hausse record de leur fréquentation en 2020, avec plus de 17 000 finalisations d'évaluation des risques (+69 % vs 2019).

de PréventionBTP En Direct ont dispensé plus de 9 700 conseils personnalisés par e-mail ou par téléphone, et traité jusqu'à 150 appels par jour au plus fort de la crise.

## Un lien maintenu malgré la distance

À l'heure où réunions et formations étaient devenues impossibles, il était essentiel de s'adapter pour maintenir le lien en prévention. L'OPPBTB a montré qu'il en était capable en élaborant des modules en distanciel tels que des webinaires à destination des référents Covid-19 et des CSE d'entreprises



# MOBILISER



## #PRÉVENTION & PERFORMANCE

### 250 000 consultations

Depuis 2016, les 314 cas pratiques, qui analysent l'impact économique d'actions de prévention réelles menées par les entreprises, ont été consultés 250 000 fois en ligne par les professionnels.

## #PROMOTION DE LA PRÉVENTION

### 8 millions de visites

Les acteurs de la construction (entreprises, préventeurs, MOA, MOE, CSPC, etc.) ont visité les sites de l'OPPBT plus de 8 millions de fois en cinq ans, dont quatre millions rien qu'en 2020 en raison de la pandémie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en cinq ans, un nombre croissant d'entreprises s'est mobilisé et engagé en prévention, stimulé par ce premier pas que constituent l'évaluation des risques et le plan d'action. Une dynamique largement soutenue par le déploiement d'un message positif qui associe la prévention à la performance. Avec HORIZON 2020, l'OPPBT a conduit les entreprises à porter un regard positif sur ce sujet et à développer ainsi leur culture prévention.



## #DUE ET PLAN D'ACTION

Entre 2016 et 2020, 50 552 DU Prem's et Plus ont été terminés, et 27 221 mis à jour. Aujourd'hui, c'est donc près d'un quart des entreprises qui sont passées à l'action pour réduire leurs risques grâce aux outils de l'OPPBT!



## #FORMATION INITIALE

En cinq ans, ce sont près de 90 000 apprentis qui ont été sensibilisés à la prévention de leur métier dès la première année de leur formation via le module « 100 minutes pour la vie ».



## #FORMATION CONTINUE

La culture prévention s'est diffusée dans les entreprises au travers des formations délivrées par l'OPPBT. Ces modules ont été adoptés par 6 133 entreprises en 5 ans.

DUER ET PLAN D'ACTION

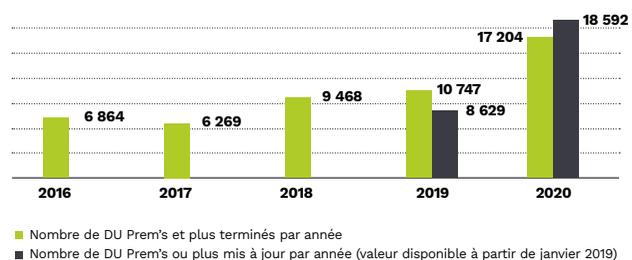
# La prévention gagne du terrain

En cinq ans, les professionnels du BTP sont passés à l'action en prévention. Ils ont été nombreux à faire leurs premiers pas grâce au Document unique d'évaluation des risques (DUER) et son plan d'action associé. Dans le cadre du plan HORIZON 2020, l'Organisme a en effet développé et proposé des outils adaptés à leur niveau de maturité en prévention.

## MonDOCunique Prem's et Plus : tout le monde s'y retrouve !

L'évaluation des risques est le point de départ d'une démarche de prévention en entreprise. Fort de cette conviction inscrite comme une priorité dans son plan stratégique, l'OPPBTB a fait évoluer ses outils d'évaluation des risques pour qu'ils soient adaptés à la taille de l'entreprise et à son niveau de maturité en prévention. Coconstruit avec les organisations professionnelles et les TPE, monDOCunique Prem's a été mis en ligne en 2018. Cet outil a permis à 11 900 entreprises artisanales et novices en prévention de réaliser leur DUER et le plan d'action qui en découle sur la base des six risques majeurs. En parallèle, les entreprises qui avaient déjà une démarche de prévention plus structurée ont pu l'approfondir en passant en revue l'ensemble des situations de travail grâce à monDOCunique Plus. Accessible depuis [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr), ce dernier a permis à quelque 28 400 entreprises sur les cinq ans d'évaluer leurs risques et de construire leur plan d'action.

### NOMBRE DE DOCUMENTS UNIQUES PREM'S OU PLUS TERMINÉS OU MIS À JOUR



En cinq ans, ce sont donc près de 40 300 entreprises qui ont réalisé leur DUER avec un des outils monDOCunique, soit près de 19 % des entreprises du BTP. Parmi elles, 60 % sont des entreprises de moins de 10 salariés.



*MonDOCunique Prem's est une belle illustration de la professionnalisation de nos outils. Il faut accentuer les efforts pour le promouvoir.* »  
MonDOCunique Prem's vu par l'OPPBTB



*Prem's est une révolution pour le secteur car il répond bien aux besoins des TPE.* »  
MonDOCunique Prem's vu par CAPEB

*Prem's est un outil remarquable qui permet aux entreprises de passer à l'action en prévention.* »  
MonDOCunique Prem's vu par la FFB



**50 552**  
**DU**

Prem's et Plus terminés en cinq ans

En 2020, l'utilisation croissante des plateformes Prem's et Plus laisse penser que les entreprises ont saisi l'occasion de la crise sanitaire pour créer ou mettre à jour leur DU. 6 % d'entre elles ont d'ailleurs choisi de le faire avec Prem's. L'enjeu à venir pour l'OPPBTB est donc de continuer à faire connaître cet outil et à rappeler l'importance de formaliser les actions menées en prévention dans le plan d'action du DU. Avec, en ligne de mire, la volonté d'accompagner davantage de professionnels, particulièrement les entreprises artisanales et les TPE.

## L'enquête Viavoice

Pour mieux comprendre les attentes des entreprises et l'impact de ses actions, l'OPPBTB a confié en 2016 une enquête à l'institut Viavoice intitulée « Document unique et entreprises du BTP » auprès d'un échantillon de 1115 entreprises de toutes tailles, représentatives de l'ensemble du secteur du BTP et de ses différents métiers. Renouvelée en mars 2020, cette étude constitue un point de référence majeur pour évaluer la progression du nombre d'entreprises ayant réalisé leur DUER et de celles ayant associé un plan d'action. Si le taux de réalisation reste stable (les plus ou moins trois points étant considérés comme une marge d'erreur), la formalisation du plan d'action associé augmente. Elles sont 5 % de plus à être passées à l'action ! Elles ont également plus largement présenté leur Document unique à leurs salariés (+7 %), preuve d'une meilleure diffusion de la culture prévention. Enfin, 57 % des entreprises ayant réalisé un DU considèrent qu'il améliore les méthodes d'organisation et de travail. Et, pour 60 % d'entre elles, il permet de s'organiser de manière plus efficace pour éviter les risques professionnels.

## ENQUÊTE VIAVOICE



Comparaison de l'enquête « Document unique et entreprises du BTP » réalisée en 2016 et 2020 auprès de 1115 entreprises.

**79 %**

des 1115 entreprises interrogées déclarent avoir fait leur DU, soit 883. Parmi celles qui ont fait leur DU pendant cette période, 49 % d'entre elles (545) ont associé un plan d'action, soit une progression de cinq points, tandis que 41 % l'ont mis à jour (363).

**33 %**

de ces 1115 entreprises ayant réalisé leur DU se souviennent avoir mis à jour leur DU il y a moins d'un an (vs 8 %), soit une hausse conséquente de 25 %.

## Zoom sur les TPE

Concernant plus particulièrement les TPE (-10 salariés), le potentiel d'action reste élevé : 15 % de celles qui ont été interrogées déclarent ne pas avoir établi de DU et 60 % ne pas l'avoir mis à jour durant les 12 derniers mois. On constate également que plus de la moitié des TPE qui ont fait un DU a réalisé un plan d'action en lien avec son évaluation des risques. Un taux certes proche de la moyenne de toutes les entreprises participantes (62 %), mais largement inférieur aux 80 % des entreprises de + 10 salariés qui l'ont fait. L'association d'un plan d'action au DU est donc un enjeu fort pour les très petites entreprises.

#SOUTENIR

#AMPLIFIER

#AMÉLIORER

#ACCOMPAGNER

#MOBILISER



### Partenariats : un relais terrain clé

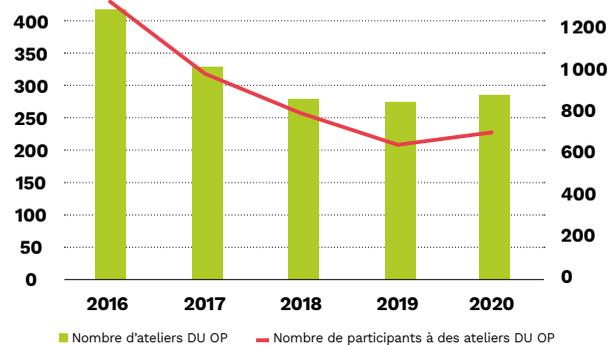
Face au défi de mobiliser les entreprises sur les sujets de prévention, les partenariats avec les organisations professionnelles (FFB, CAPEB, Fédération des SCOP BTP et FNTP) et syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFECGC), ainsi que les services interentreprises de santé au travail (SIST) sont des éléments clés. Pendant toute la durée du plan, l'OPPBT a bénéficié du soutien des mandants.

#### • Les organisations professionnelles

La mobilisation de plus de 50 000 entreprises sur la période vient d'ailleurs confirmer l'intérêt du partenariat historique que l'OPPBT entretient avec les organisations professionnelles, notamment au travers des nombreuses conventions chaque fois renouvelées et qui traduisent l'engagement fort des deux parties pour faire progresser les entreprises en prévention. Les thématiques les plus abordées lors des 2 450 réunions collectives d'entreprises sont l'évaluation des risques, les risques liés aux travaux en hauteur et l'approche positive de la prévention. La réalisation d'ateliers sur le DU facilitant la prise en main de monDOCunique Plus est une autre action notable d'HORIZON 2020, puisqu'ils ont accueilli un total de 4 214 participants. Ceux-ci ont néanmoins connu une baisse de fréquentation de 43 % entre 2016 et 2020.

Avec l'expérimentation, en 2020, d'autres formules d'échanges sur la prévention *via* des réunions à distance sur la Covid-19 et compte tenu de la crise sanitaire qui a contraint ces ateliers à se dérouler à distance, on peut considérer qu'il y a là un axe de travail dans le prochain plan stratégique qui permettrait d'augmenter le nombre de participants et de faciliter l'organisation de ces sessions pour l'OPPBT et ses partenaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ATELIERS DOCUMENT UNIQUE RÉALISÉS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES SUR CINQ ANS



#### • Les organisations syndicales

Parallèlement, l'OPPBT a mené en cinq ans de nombreuses actions avec les organisations syndicales qui représentent un moyen privilégié de porter le message de la prévention auprès des salariés. C'est ainsi que l'Organisme a pu intervenir pendant leurs séminaires nationaux, rencontres régionales et autres congrès. Celles-ci ont également sollicité l'Organisme pour animer des réunions sur des sujets spécifiques (amiante, chutes de hauteur, Prévention & Performance, Document unique, etc.) ou des formations. Enfin, elles ont fait la promotion des outils et des services prévention de l'OPPBT dans les journaux destinés à leurs adhérents.

#### • Les SIST

De nombreux partenariats entre les services interentreprises de santé au travail (SIST) et l'OPPBT ont continué à porter leurs fruits tout au long du plan HORIZON 2020 et ce malgré un contexte de réforme de la santé au travail qui a généré de l'incertitude sur leur rôle et leurs missions.

Néanmoins, les partenariats avec l'Association paritaire de santé au travail (APST) et les SIST Narbonne et Bourgogne-Franche-Comté sont des initiatives réussies qui servent de référence. Avec l'APST, l'OPPBT a non seulement réalisé plusieurs études métiers (métalliers, étancheurs, bacs acier), mais également formé des personnels du service sur les risques spécifiques du BTP ; tandis que l'APST a élaboré des modules de sensibilisation sur l'approche médicale à destination des conseillers OPPBT. Enfin, l'Association paritaire n'a pas manqué de relayer, dans leurs newsletters, les messages de prévention et les informations sur les outils émis par l'Organisme.

Avec SIST Narbonne, les actions communes ont aussi été nombreuses : réalisation d'un diagnostic régional commun, échange d'information sur la prévention dans les entreprises, approche complémentaire entre DUER et fiche d'entreprise, organisation de visites de chantier, etc. Enfin, avec SIST Bourgogne-Franche-Comté, les adhérents, notamment de petites entreprises, ont bénéficié de conseils en prévention sur les thèmes de la gestion de la crise sanitaire et du Document unique. Des journées sécurité et des ateliers de sensibilisation au bruit, aux chutes de hauteur et aux TMS (troubles musculo-squelettiques) ont été organisés en 2020.



# Prévention à énergie positive

Durant ces cinq ans, le regard des acteurs du secteur sur la prévention a évolué. Les entreprises ont pu mesurer le lien étroit que celle-ci entretient avec la performance globale. Cette approche positive a été largement soutenue par l'OPPBTB, qui l'avait inscrite dans HORIZON 2020 comme une véritable opportunité stratégique.

Depuis 2012, l'OPPBTB propose une approche novatrice au service de la prévention : Prévention & Performance. Avec l'aide d'un cabinet d'expertise comptable et financière, l'Organisme a ainsi développé une méthode innovante qui permet, une fois l'action identifiée, d'évaluer son retour sur investissement en prévention, sur les conditions de travail mais aussi social et financier. L'objectif de ce concept précurseur dans le BTP a été d'apporter un nouveau regard sur la prévention, en passant de la vision réglementaire à celle de la contribution à la performance globale de l'entreprise.

Depuis 2016, une cinquantaine d'étudiants de l'ESITC de Metz bénéficie ainsi chaque année d'une formation à la méthode de calcul. D'autres écoles ont suivi, comme l'ISA BTP et l'ESITC Paris en 2020. D'autres sont initiés au concept par l'intermédiaire de la présentation régulière de cas Prévention & Performance, comme à CentraleSupélec depuis 2020. En cinq ans, 1395 étudiants ont été sensibilisés à la méthode de calcul et 930 autres à l'étude Prévention & Performance.



**250 000 pages vues**

pour les cas  
Prévention & Performance

## L'amorce d'une dynamique concrète...

HORIZON 2020 a permis d'amorcer une belle dynamique autour de l'approche Prévention & Performance, même s'il faut reconnaître que la vision réglementaire de la prévention reste encore majoritaire dans les entreprises du BTP. En cinq ans, la base de cas Prévention & Performance s'est largement enrichie de solutions pratiques visant à

démontrer que « La prévention ça rapporte ! ». À ce jour, 314 cas illustrés sont disponibles sur le site Preventionbtp.fr. Ils ont été vus plus de 250 000 fois, le plus populaire étant « Homme sécurité sur chantier » (11 281 consultations), « Propreté et rangement » (4 480) et « Gestion du matériel sur base de données Access » (3 169).



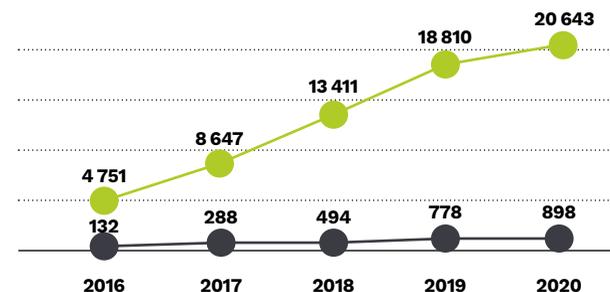
**60 000 vues**

pour les 17 vidéos  
« La prévention, ça rapporte ! »

Dès 2016, des formations dispensées aux préventeurs de grandes entreprises et des réunions d'information organisées plus largement à l'intention de toutes les entreprises du BTP, ont contribué, pendant toute la durée d'HORIZON 2020, à diffuser ce message auprès du plus grand nombre de professionnels. Les organisations professionnelles comme les acteurs institutionnels avec lesquels l'OPPBTB a conduit ces actions soulignent unanimement la réussite de cette initiative.

Enfin, en 2019, la création de la chaire d'enseignement et de recherche « Prévention & Performance dans le BTP » avec l'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (ICSI), CentraleSupélec et des majors du BTP vient apporter une caution scientifique supplémentaire à cette démarche (voir encadré p. 28). Tous ces signaux positifs conduisent l'OPPBTB à poursuivre dans cette voie au-delà du plan stratégique HORIZON 2020 afin d'accompagner ce changement de culture dans les entreprises.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉUNIONS PRÉVENTION & PERFORMANCE ET DE PARTICIPANTS SUR CINQ ANS



— Nombre de réunions abordant le thème Prévention & Performance (courbe cumulée)  
— Nombre de participants (courbe cumulée)



« Prévention & Performance est une approche d'avenir. Son intégration dans le raisonnement interne permet de mieux soutenir notre discours à destination de l'ensemble des parties prenantes externes. »

Prévention & Performance  
vue par l'OPPBTB



« Cette approche a permis de démontrer que la prévention est un investissement sur le long terme qui rapporte plus qu'il ne coûte. Elle doit donc continuer à être soutenue par de nouveaux exemples et de nouvelles formes de communication. »

Prévention & Performance  
vue par CFDT Construction et Bois



### ... vers une approche positive

À partir de 2016, l'OPPBTB a élargi la notion de Prévention & Performance à celle de l'approche positive. L'objectif consiste à promouvoir les bénéfices d'une telle démarche : penser solutions plutôt que problèmes, améliorations plutôt que contraintes, santé des salariés et meilleures conditions de travail plutôt que gestion des risques. L'approche positive, c'est être convaincu que la prévention améliore l'image de son entreprise, tout comme sa santé économique et le bien-être de ses compagnons. C'est savoir et comprendre qu'elle est rentable et que le retour sur investissement en prévention est positif dans plus de 90 % des cas.



*Aujourd'hui, nous n'agissons plus seuls... L'idée de l'approche positive a été reprise par d'autres partenaires institutionnels, tels que l'INRS ou l'ICSI. C'est une bonne chose. Nous travaillons ainsi un message commun, une culture commune, ce qui offre une meilleure crédibilité à cette approche. 99*

L'approche positive vue par l'OPPBTB



*La force de l'OPPBTB a été de vouloir changer le regard sur l'intérêt de la prévention : ils ont convaincu les chefs d'entreprise qu'elle ne consiste pas seulement à respecter les lois. L'OPPBTB est précurseur par rapport aux autres organisations. 99*

L'approche positive vue par la FFB



# La prévention tout au long de la vie

Adopter les bons réflexes en prévention s'acquiert à tout âge et surtout tout au long de la vie. Une des missions de l'OPPBTB est donc de faire évoluer son offre de formation professionnelle et initiale pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés, et, grâce au relais des enseignants, de faire adopter les bons réflexes aux apprentis et aux étudiants de la filière.

## La « Culture prévention » en formation continu(e)

La formation professionnelle continue a été marquée en 2018 par le retrait de l'OPPBTB du marché des formations obligatoires, déjà amplement pourvu par de nombreux acteurs. L'organisme a pu ainsi recentrer son offre sur plus de 155 formations à forte valeur ajoutée et sur mesure, toutes construites pour répondre à un objectif majeur : participer au développement d'une culture prévention au sein des entreprises du secteur. En cinq ans, l'OPPBTB a formé plus de 65 000 stagiaires et animé plus de 8 200 sessions. Les thématiques principales avant la crise sanitaire avaient trait au leadership et à la visite managériale de sécurité. HORIZON 2020, un plan résolument tourné vers le digital, a également favorisé l'essor des modules de e-learning téléchargeables en ligne et libres d'utilisation. Un parti pris qui s'est révélé gagnant dans une période où les rassemblements n'étaient plus possibles. C'est ainsi que l'OPPBTB a formé de nombreux professionnels aux « Essentiels de la méthode de l'arbre des causes » et aux « Essentiels de la mission du chargé de prévention » ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention. Les sessions D-Clic ont, quant à elles, été consacrées à la formation des responsables sécurité à l'animation de quart d'heure sécurité dans leur entreprise.



*La formation Passeport encadrement offre une excellente pédagogie car toutes les connaissances théoriques sont illustrées par des exercices pratiques. Le formateur s'adapte aux stagiaires et maîtrise bien les différents aspects juridiques, techniques, etc. En plus, c'est fait sur le mode interactif ! 99*

Chef de chantier



## LANCEMENT DE LA CHAIRE PRÉVENTION & PERFORMANCE DANS LE BTP

L'OPPBTB, CentraleSupélec, la Fondation CentraleSupélec, Vinci Construction Terrassement, Eiffage Génie Civil et, plus tard, le groupe Legendre, ont lancé la chaire d'enseignement et de recherche « Prévention & Performance dans le BTP ». Dans la continuité des 310 études de cas Prévention & Performance, elle a pour ambition d'aller plus loin dans l'analyse, avec trois objectifs :

- renforcer la base académique des travaux sur les liens entre Prévention & Performance au sein des entreprises ;
- proposer un outil pertinent en termes de prévention ;
- comprendre les enjeux sociologiques associés.





**65 000**  
**apprenants**  
(apprentis, lycéens, étudiants)  
ont suivi une formation  
prévention depuis 2016

### Objectif jeunes !

Côté formation initiale, l'OPPBTB continue son œuvre dans la rénovation des diplômes en tant que partenaire officiel de l'Éducation nationale. L'Organisme a en effet participé aux groupes de travail chargés de faire évoluer les référentiels pour renforcer la prévention des risques dans la formation initiale et d'en créer de nouveaux. Il est notamment intervenu lors de la refonte de CAP (Étancheur, Menuisier, Charpente et construction bois, Conduite d'engins TP), de Mentions complémentaires (Zingueur, Plâtre, Maintenance équipements techniques) et de BTS (Études et économie de la Construction, Aménagement finition du bâtiment). Résultats : en 2020, neuf diplômes Éducation nationale ont été rénovés, portant à 34 le nombre total depuis 2010. Désormais, la prévention est un critère de compétence reconnu et intégré.



*L'intervention de l'OPPBTB à travers des actions concrètes et ciblées est essentielle pour sensibiliser le corps enseignant et faire en sorte que la culture prévention soit intégrée à tous les niveaux. Nous constatons l'apport positif de cette collaboration lors de nos tournées d'inspection. Nous devons poursuivre cette démarche pour que la maîtrise des risques professionnels devienne une composante naturelle de la formation professionnelle.*

Inspecteur de l'Éducation nationale

### LA FORMATION INITIALE EN CINQ ANS ET CINQ CHIFFRES CLÉS



**84 000**  
apprentis sensibilisés

**1 120**  
enseignants formés soit 17 %  
de cette population

**4 720**  
étudiants/an en moyenne en  
formation initiale supérieure

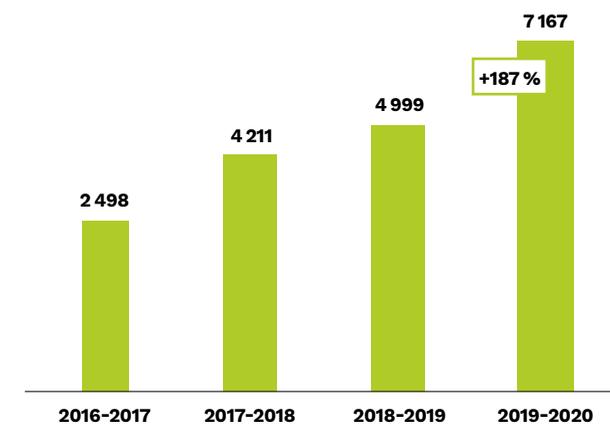
**+1 500**  
e-comptes enseignants  
créés sur Preventionbtp.fr  
entre 2016 et 2020, soit  
une progression de 200 % !

**57 000**  
pages vues par les enseignants  
dans leur espace dédié

Après plusieurs années d'un partenariat fructueux avec le CCCA-BTP, les 17 000 apprentis de première année continuent d'être sensibilisés, à chaque rentrée, à la prévention des risques professionnels sur les chantiers via les séances « 100 minutes pour la vie », soit un total de 90 000 pendant toute la durée du plan HORIZON 2020. Pour 2021, la formule a été repensée et enrichie d'un challenge Sécurité 100 % mobile afin de s'adapter aux restrictions liées à la crise sanitaire.

Vecteurs essentiels de la culture de prévention, formateurs et enseignants ne sont pas en reste. 83 ateliers pédagogiques ont permis de former 855 d'entre eux en cinq ans aux outils qui leur sont destinés pour les aider à animer la prévention auprès de leurs apprentis. Et ils sont plus de 2 000 à avoir créé un compte sur Preventionbtp.fr pour accéder à ces ressources plus facilement.

### NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN FORMATION INITIALE SUPÉRIEURE



*Il est indispensable d'agir auprès des jeunes. Sur un échantillon de 10 000 apprentis, nous avons pu constater qu'il y avait deux fois moins d'accidents chez ceux qui avaient été formés.*

INRS



En formation initiale supérieure, l'OPPBTB a poursuivi et développé ses animations de modules Prévention & Performance au sein des écoles d'ingénieurs du BTP telles que l'ESITC Metz, Caen, ISABTP à Anglet, en licence professionnelle à l'IUT Génie civil à Belfort et dans une licence professionnelle à l'IUT de Toulouse. Chaque population d'étudiants bénéficie ainsi d'un parcours adapté à son niveau. Il est composé d'un *serious game* (uniquement pour les ingénieurs et managers), d'une formation en *blended learning*, de deux modules pédagogiques en face-à-face et de deux autres en e-learning. À noter enfin : l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'Industrie Paris (ESTP) et l'OPPBTB ont signé, fin 2018, une convention de partenariat permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels. Pour cela, un module spécifique « Prévention des risques » est dispensé sous forme de formations en présentiel et en e-learning.

### LES CSE D'EUROVIA, TOUS FORMÉS !



L'OPPBTB a été au rendez-vous de la réforme des instances représentatives du personnel effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Malgré la crise sanitaire, l'Organisme a pu accompagner les acteurs du secteur, et notamment Eurovia, à travers son offre de formations dédiée aux CSE. D'ici fin 2021, tous les membres titulaires et suppléants de l'entreprise auront suivi la formation de cinq jours (vs trois jours prévus normalement par la loi).

# Informer à grande échelle

Avec la montée en puissance du digital dans le BTP au début des années 2010 et l'explosion des informations sur Internet, les entreprises sont aujourd'hui bien plus sensibilisées à la prévention. Avec HORIZON 2020, l'OPPBTP avait anticipé ce phénomène en faisant le pari du digital pour accroître la visibilité de ses messages et la promotion de ses services. En cinq ans, l'Organisme a réussi à développer un écosystème cohérent, complémentaire et adapté aux besoins des entreprises, en déployant une offre d'information numérique et papier.

La prévention passe par la sensibilisation. C'est pourquoi l'OPPBTP a développé une importante offre d'information à 360 degrés qui s'appuie sur tous les médias à sa disposition (Internet, réseaux sociaux, magazine, outils, etc.) pour amplifier le nombre d'entreprises touchées et ainsi renforcer l'impact de ses messages. Ce dispositif vient en complément et en soutien du travail réalisé sur le terrain par les équipes de l'Organisme.

## Sensibilisation conjointe

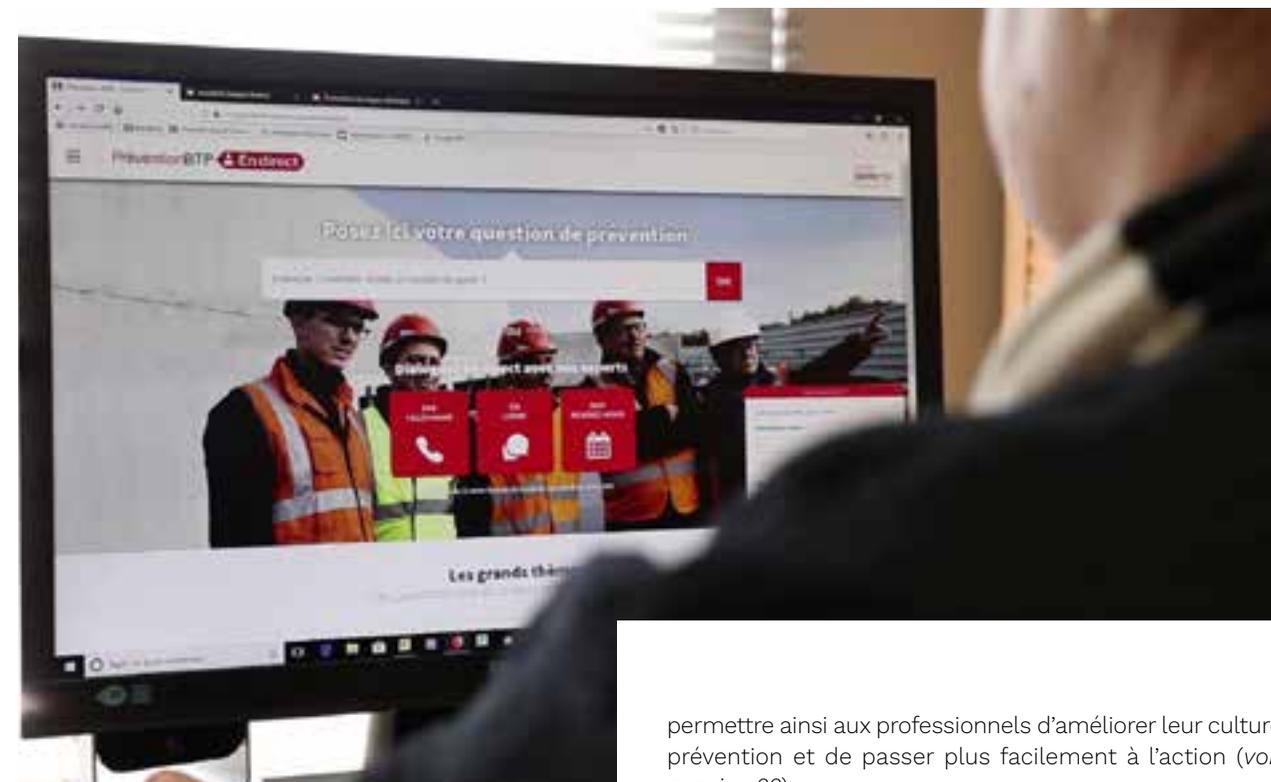
À la demande du ministère du Travail, différentes campagnes de sensibilisation ont été réalisées par l'OPPBTP avec ses partenaires. Les plus marquantes telles que « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » ou celle dédiée à l'amiante « Pas formé, pas toucher ! », ont bénéficié d'une visibilité grâce, entre autres, à la puissance du digital et à la mobilisation de tous les acteurs. Celles-ci ont en effet été largement relayées sur l'ensemble des canaux de communication de l'Organisme et de ses partenaires.

## Plus qu'un site, une expérience

Avec l'aide des différentes parties prenantes du secteur, l'OPPBTP a entièrement réinventé son site Preventionbtp.fr pour en faire la plateforme de référence sur la prévention dans le BTP. Grâce à de nombreux services, des contenus illustrés et une navigation personnalisée, chaque visiteur accède, au fil de sa visite, à des solutions et des conseils adaptés, immédiatement applicables sur le terrain ou dans son entreprise. Cette nouvelle expérience digitale doit



**250 000**  
pages vues  
pour les cas  
Prévention & Performance



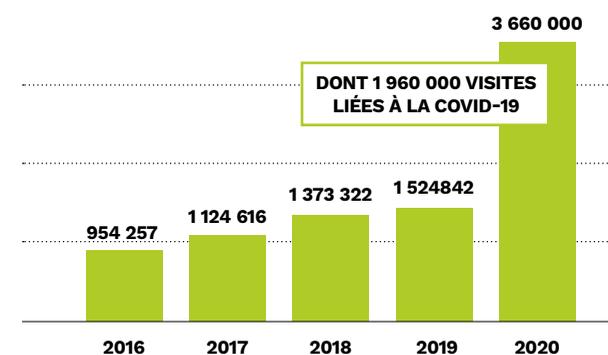
permettre ainsi aux professionnels d'améliorer leur culture prévention et de passer plus facilement à l'action (voir aussi p. 22).

Entre 2016 et 2020, le site a connu une formidable progression de 285 %, en passant de moins d'un million de visites par an à plus de 3,6 millions en fin d'HORIZON 2020, dont 1 960 000 visites sont liées à la Covid-19.

À noter : 60 000 clients se sont abonnés à la newsletter mensuelle du site.

Quant au magazine papier *PréventionBTP*, il continue, depuis plus de 25 ans, à informer les professionnels du BTP de toute l'actualité de la prévention. En 2020, sa formule a été revue pour en faire un magazine bimédia dans lequel le lecteur retrouve les actualités du site synthétisées, mais également des dossiers et des articles exclusifs. Parallèlement, la *Lettre de la prévention* est diffusée aux 213 000 entreprises adhérentes, à raison de deux éditions par an.

## NOMBRE DE VISITES GLOBALES SUR PREVENTIONBTP.FR



## L'OPPBTP CHANGE D'IMAGE



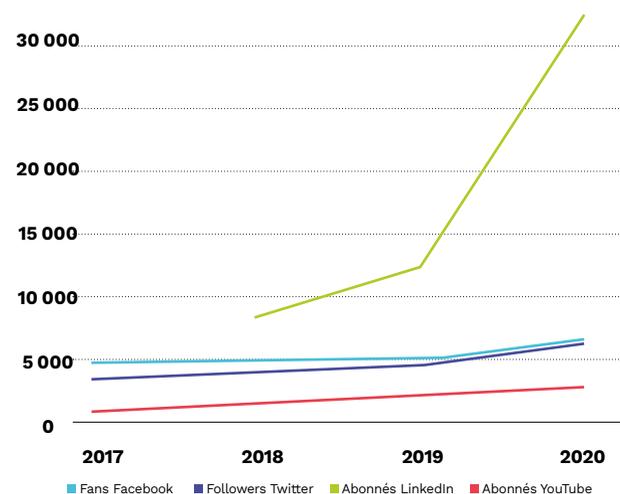
Moderne, dynamique et attractive, la nouvelle charte graphique de l'OPPBTP a été conçue pour valoriser une approche de la prévention plus illustrée, accessible et positive. Cette démarche de rénovation est le fruit d'une réflexion concertée et partagée avec les partenaires, les adhérents et les clients de l'Organisme à l'occasion des travaux de refonte du site Internet qui a vu le jour début 2021.



### Des réseaux sociaux pour promouvoir la prévention

Présent sur Facebook et Twitter depuis 2017, l'OPPBTB s'est développé sur les réseaux sociaux pour soutenir les objectifs de visibilité fixés dans le cadre d'HORIZON 2020. Sur LinkedIn, l'Organisme a connu une belle progression en multipliant par trois le nombre de ses abonnés. C'est aujourd'hui un canal de diffusion important des messages de prévention, surtout à destination des plus jeunes.

#### PROGRESSION DU NOMBRE D'ABONNÉS AUX RÉSEAUX SOCIAUX DE L'OPPBTB (CUMUL À LA FIN D'ANNÉE)



### Des partenariats fructueux avec des acteurs majeurs du BTP

Depuis 2016, l'OPPBTB a multiplié les partenariats avec des acteurs du BTP tels que le négoce Point P ou le loueur Loxam, qui entretiennent une relation quotidienne avec un large public d'entreprises de toutes tailles. Les actions conduites sont nombreuses : participation commune à des salons professionnels, envoi de newsletters ou d'e-mailings sur des sujets sécurité, identification des produits les plus aboutis en matière de prévention dans les catalogues produits, relais des campagnes de sensibilisation sur les points de vente.

Enfin, des événements dédiés à la sécurité sont régulièrement organisés comme les « Rencontres de la sécurité » avec Loxam ou des expérimentations de terrain pour sensibiliser les entreprises au risque heurt « engin piéton » avec la start-up T2S et Kiloutou.

### Le marketing digital au service de la prévention

HORIZON 2020, en faisant du digital une composante essentielle pour atteindre les objectifs fixés, a conduit au développement d'une stratégie de marketing digital innovante pour le secteur du BTP (achat de mots-clés, affichage des campagnes sur les moteurs de recherche, etc.). L'e-mailing a d'ailleurs montré son efficacité puisqu'il est aujourd'hui le deuxième levier d'acquisition de visiteurs sur le site Preventionbtp.fr. À l'origine de 2,65 % du trafic en 2016, il génère aujourd'hui, notamment en raison de la crise sanitaire, plus de 10,5 % des visiteurs.

## 5 ANS DE CULTURE PRÉVENTION EN CHIFFRES



**301 819 vues**

Les vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de l'OPPBTB ont cumulé plus de 300 000 vues en cinq ans.



**50 500 comptes**

e-prévention créés par les entreprises du BTP, soit un taux de pénétration, à l'issue d'HORIZON 2020, de 21 %.



**213 000 entreprises**

reçoivent, deux fois par an, La Lettre de la prévention. En 2020, les deux thématiques ont été la crise sanitaire et le port de charge.



**+ 162 %**

L'espace Métiers de PréventionBTP.fr a connu une hausse de fréquentation de 162 % en 5 ans avec près d'1,5 million de pages vues.



**4,5 millions de téléchargements**

ont été effectués depuis le site Preventionbtp.fr. Hormis les documents liés à la crise de la Covid-19, les principaux outils téléchargés sont le pack affichage obligatoire (70 000 fois) et le PPSPS (64 000 fois).



**56 921 abonnés**

à la newsletter PréventionBTP en 2019 (vs 42 430 en 2016).



**8 millions de visites**

Cumulées sur les sites Preventionbtp.fr, Prem's, PréventionBTP En Direct, dont 50 % sont liées à la Covid-19.



**54 numéros du magazine PréventionBTP**

Le magazine PréventionBTP est diffusé chaque mois auprès des professionnels. Chaque année, un numéro spécial traite d'une thématique clé du secteur en profondeur.



**51 055 fans**

Fin 2020, l'Organisme cumulait 6 611 fans sur Facebook, 35 449 abonnés sur LinkedIn, 6 271 followers sur Twitter et 2 724 abonnés sur YouTube.

**OBJECTIF** Diminuer les accidents graves et mortels, renouveler l'accompagnement des entreprises et des acteurs clés dans une approche mutualisée et ciblée.

**HORIZON 2020**



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET BILAN HORIZON 2020

# ACCOMPAGNER

Tout au long de ces cinq dernières années, ce sont les entreprises les plus à risque, identifiées selon leur métier, leur taille ou les situations qu'elles rencontrent sur le terrain, qui ont guidé les actions de prévention mises en œuvre par l'OPPBTP. Accompagnées par l'Organisme, elles ont bénéficié, ainsi que certains acteurs relais, de conseils approfondis. Ce changement d'approche par risque et par cible, véritable colonne vertébrale de ce deuxième programme d'HORIZON 2020, vise une recherche d'efficacité durable pour toute la profession.

#SOUTENIR

#AMPLIFIER

#AMÉLIORER

#ACCOMPAGNER

#MOBILISER

#TRAVAUX EN HAUTEUR

## 9 600 actions de conseil

Entre 2014 et 2020, l'OPPBTP a engagé 9 600 actions de conseils auprès des entreprises les plus concernées par le risque de chutes de hauteur.

#GRANDS GROUPES

## 7 000 collaborateurs/an

L'OPPBTP a accompagné 10 majors du secteur dans leur diagnostic « Culture sécurité ». Ce sont aussi 7 000 collaborateurs en moyenne par an pendant cinq ans qui ont été sensibilisés via des journées sécurité.



#CSPS

Suite à la publication, en 2018, d'un livre blanc sur les missions des coordonnateurs sécurité et protection de la santé (CSPS), 12 groupes de travail ont été mis en place pour faire de ces recommandations des réalités pour progresser.



#SITUATION D'URGENCE

Près de 2 000 entreprises en situation d'urgence ont été aidées et accompagnées. Cette mission historique de l'OPPBTP, et plébiscitée par la profession, permet aux entreprises concernées de reprendre leur activité dans les meilleures conditions de santé et de sécurité.

# Une campagne à la hauteur

La volonté de l'OPPBTB de concentrer une partie de ses ressources sur des cibles précises et des risques majeurs, pour une efficacité renforcée dans la prévention des risques, a pris forme, avec le réseau Cnam, dans la mise en place d'une vaste campagne d'information et d'actions terrain sur les risques de chutes de hauteur.

Les chutes de hauteur constituent la principale cause d'accidents graves et mortels dans les activités du BTP (deuxième poste en nombre d'accidents du travail, premier pour les décès). L'ensemble des acteurs de la prévention, le ministère du Travail, la Cnam, l'INRS, la MSA (Mutuelle sociale agricole), le RSI (Régime social des indépendants), la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) et l'OPPBTB se sont engagés dès 2014 dans une campagne nationale de sensibilisation coordonnée, baptisée « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » à l'intention des chefs d'entreprise et maîtres d'ouvrage pour qu'ils prennent mieux en compte ce risque dans leurs opérations. Plus de 40 000 professionnels du BTP ont participé aux 2 100 réunions d'information organisées.

## Une campagne en quatre temps...

En parallèle de cette sensibilisation à grande échelle, la Cnam et l'OPPBTB ont conçu une campagne terrain en quatre temps (diagnostic, restitution, plan d'action et accompagnement) auprès d'acteurs soumis à ce risque, à savoir les entreprises de 20 à 49 salariés exerçant dans des activités telles que la couverture, la maçonnerie, la menuiserie et la charpente.

Entre 2015 et 2020, les entreprises sont donc passées à l'action, accompagnées par les conseillers de l'Organisme qui ont apporté leur savoir-faire en termes de diagnostic, de pédagogie et de solutions applicables sur chantier et/ou dans l'entreprise. Ainsi, 46 % des entreprises ciblées ont été diagnostiquées et 1 155 d'entre elles accompagnées. Sur l'ensemble de la période, les conseillers ont réalisé 9 588 actions de conseil, 1 211 actions structurantes (démarches

d'accompagnement et contrats d'accompagnement) et 4 646 actions de formation permettant de réduire les risques de chutes (3 529 participants sur 418 sessions de formation).

## ... jusqu'en 2022 !

Cette première campagne a permis d'amorcer une dynamique positive qui a ouvert la voie à une seconde phase en 2019. L'OPPBTB et la Cnam ont décidé de renouveler leur convention de partenariat afin de poursuivre

et de renforcer leurs actions de mobilisation entamées avec les entreprises jusqu'en 2022 sur le risque de chutes de hauteur. Cette campagne s'enrichit, dans ce deuxième temps, de nouvelles cibles, telles que les entreprises de charpente-couverture de 10 à 49 salariés et les peintres-vitriers de plus de 20 salariés réalisant des travaux sur façade. Sur le terrain cependant, les conseillers rencontrent parfois des difficultés à mobiliser des cibles déjà sollicitées

lors des années précédentes. Une fois le dispositif terminé en 2022, un bilan plus exhaustif permettra de tirer des enseignements sur son efficacité. L'OPPBTB s'interroge notamment sur la gestion au long cours d'une campagne étalée et diluée dans le temps. Une piste d'amélioration pourrait être d'évoluer vers un principe d'actions plus courtes et plus fréquentes pour une mobilisation plus dynamique.



**3 000 entreprises**

sensibilisées au risque de travaux en hauteur

« La campagne travaux en hauteur nous a permis de dégager deux pistes d'amélioration : l'installation de tours pour les accès en toiture et de filets périphériques pour la protection bas de pente. Nous avons aussi convaincu nos fournisseurs et nos sous-traitants, spécialisés dans la pose et l'étanchéité, de réaliser les investissements nécessaires pour mieux travailler ensemble. Les réticences initiales ont rapidement disparu pour laisser place à un sentiment de sécurité accrue. »

Dirigeant de l'entreprise de construction métallique Salse (83)

« Dans un premier temps, nous avons organisé avec notre conseiller OPPBTB des visites sur plusieurs chantiers. À partir de là, nous avons déterminé nos priorités d'action, ce qui nous a conduits à équiper nos banches d'accès par échelle ou par trappe et à investir dans de nouvelles plateformes de travail en encorbellement. »

Franck Bonnevie, directeur de travaux de l'entreprise de gros œuvre savoyarde Gibello (- de 50 salariés)



## RÉTROSPECTIVE : LA CAMPAGNE TRAVAUX EN HAUTEUR



Courriers

2014



Site Web

Lancement d'une large campagne de communication « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » avec le ministère du Travail, la Cnam, l'INRS, le RSI, la MSA et l'OPPBTB. De nombreux outils sont mis à la disposition des entreprises : affiches, stickers, site Internet dédié, dépliant, etc. Le site dédié à la campagne comptabilise plus de 180 000 visiteurs et plus de 630 000 pages vues depuis 2014. Parmi ces visiteurs, environ 8 000 ont effectué l'autodiagnostic disponible sur le site.

2016

En 2016, la campagne porte ses fruits. L'OPPBTB verse les premières subventions pour soutenir les entreprises ciblées dans leurs efforts, pour un montant dépassant le million d'euros. Les actions engagées sont de trois natures :

- investissement dans du matériel de protections collectives et individuelles offrant de meilleures conditions de travail aux salariés ;
- formations réglementaires et non réglementaires visant à développer une culture prévention ;
- prise en compte de la prévention en amont dans l'organisation des chantiers.



Affiches

2019



Dépliant

Le risque de travaux en hauteur étant toujours un risque majeur du BTP, l'OPPBTB et la Cnam ont décidé de poursuivre leurs efforts dans le cadre d'une nouvelle convention jusqu'en 2022.



Stickers

# À chacun sa prévention !

Les entreprises, des plus petites aux plus grands groupes du secteur, ainsi que les profils clés de la prévention comme les coordonnateurs SPS, ont bénéficié, de la part de l'OPPBTB, d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Cette approche ciblée des actions conduite dans le cadre d'HORIZON 2020 a été saluée par l'ensemble des acteurs des branches du BTP.



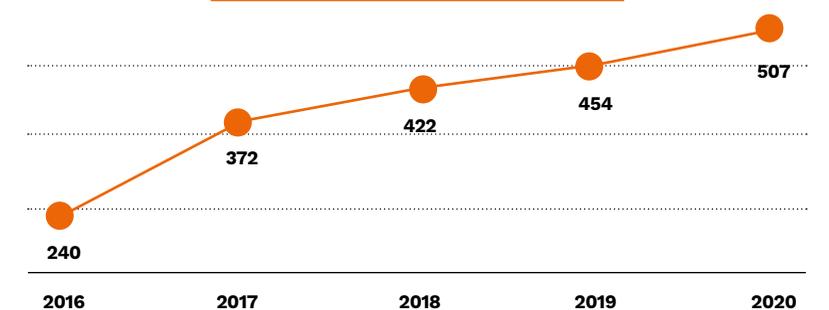
## Accompagner les entreprises en situation d'urgence

Une des missions essentielles de l'OPPBTB est de venir en aide aux entreprises du BTP en situation d'urgence, c'est-à-dire en situation de risque avéré sur un chantier ou en situation d'accident grave ou mortel. Pendant les cinq années du plan stratégique, 60 % des situations d'urgence recensées ont concerné des accidents graves ou mortels, 40 % des situations de risques avérés. Pour les situations en lien avec un accident grave ou mortel, chaque fois que cela était possible, le conseiller a aidé l'entreprise ou son CHSCT/CSE à en faire l'analyse pour identifier les causes profondes et définir les actions correctives à mettre en place pour les éliminer.

Parmi les entreprises qui ont sollicité l'aide de l'OPPBTB, environ 15 % d'entre elles ont souhaité être accompagnées

pour mettre en œuvre une démarche de fond et adopter de nouvelles pratiques en prévention, efficaces sur le long terme. Celle-ci a consisté en la réalisation d'un diagnostic pour mettre à jour leur DU et le plan d'action associé. Cet accompagnement personnalisé s'est ensuite poursuivi avec la formation des managers et des compagnons à la prévention des risques identifiés.

NOMBRE D'ENTREPRISES AIDÉES/AN



## Soutenir les CHSCT et les CSE dans leurs missions

Les instances représentatives du personnel ont un rôle essentiel à jouer dans l'identification des risques, notamment par les constats effectués sur le terrain, ainsi que dans leur prévention. C'est pourquoi, dès 2016, l'OPPBTB leur a créé un espace dédié sur le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr), où les membres ou présidents peuvent retrouver documents et outils à télécharger.

Or, l'année 2018 a été marquée par l'évolution de la législation et par la naissance d'une nouvelle instance, le conseil social et économique (CSE) qui se substitue à toutes les autres (DP, comité d'entreprise et CHSCT).

Pendant la période de transition, les CSE ont pu compter sur le soutien de l'OPPBTB qui les a accompagnés pour acquérir la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs missions de prévention au sein de leur entreprise. Une nouvelle offre d'information, avec *La Lettre des CHSCT/CSE du BTP*, et des formations fondées sur des mises en situation concrètes et interactives, ont également vu le jour. L'organisme a ainsi continué à être identifié comme un interlocuteur prévention pertinent au sein de ces instances, même s'il a participé à moins de réunions, celles-ci ayant besoin de temps pour se (re)construire (voir fig. ci-contre).

De la même façon, cette période a été marquée par une diminution de la demande en formation, atteignant 40 % en 2018. Celle-ci a cependant été relancée dès 2019 et a connu un pic important en 2020. Au total, 3 020 stagiaires ont été formés, dont près de 1 360 rien qu'au cours de cette dernière année du plan.



La formation CSE propose des méthodes pratiques orientées BTP. Au travers d'ateliers et de mises en situation de travail en équipe, elle répond bien aux questions qu'on peut se poser et nous permet d'être plus à l'aise avec les outils qui nous sont présentés. 99

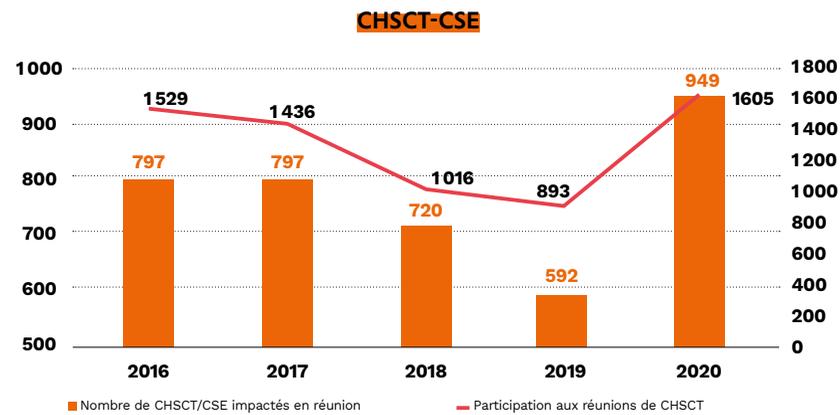


Participant, membre d'un CSE



**1 360 membres**  
de CSE formés en 2020

Le bilan des actions menées sur ces cinq dernières années à destination de ces instances a montré que des marges de progrès étaient possibles. Il a notamment mis l'accent sur la nécessité de renouveler et de clarifier l'offre de l'OPPBTB pour prendre en compte à la fois leur évolution, leurs besoins en prévention, mais aussi pour être plus efficace dans ses interventions. Ce point fera l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'organisme dans son prochain plan stratégique.



## La maîtrise d'ouvrage : un levier pour la prévention

La position de la maîtrise d'ouvrage dans la chaîne de valeur de la construction confère à cet acteur un rôle clé dans la diffusion de la prévention à grande échelle. C'est pour répondre à cet objectif clairement identifié dans le plan HORIZON 2020, que l'OPPBTB a choisi d'être présent auprès d'entreprises publiques ou industrielles de premier ordre, telles que GRT Gaz, EDF ou SNCF Réseau.

Par exemple, la convention signée en 2019 avec le Syndicat des entrepreneurs de travaux de voies ferrées de France (SETVF) consiste à mettre en adéquation les attentes de la maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau avec les pratiques des sous-traitants qui sont ainsi vivement encouragés à faire de la prévention une priorité (*voir encadré*). L'OPPBTB a également travaillé sur les fondamentaux de la prévention en construction de maisons individuelles entre 2019 et 2020, ce qui a donné lieu, en novembre 2020, à la publication de l'ouvrage *Construction de maisons individuelles. Une prévention performante pour des chantiers réussis - Guide de bonnes pratiques en prévention des risques professionnels*, édité avec Pôle Habitat-FFB, le réseau de l'assurance maladie, les Scop, la FFB et la Cnam. S'ensuivront des actions partenariales avec le syndicat Pôle Habitat-FFB, notamment en région, dès 2021.

## ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX FERROVIAIRES

**Objectif :** à la demande du SETVF et du Serce, l'objectif consistait à accompagner certains de leurs adhérents dans un plan d'action pour réduire leur taux de fréquence\* d'arrêts de travail à moins de 30, comme exigé par le maître d'ouvrage SNCF.

**Engagement de la profession :** 22 entreprises volontaires dont 50 % des adhérents du SETVF.

### Mise en œuvre et plan d'accompagnement

Phase I : diagnostic de l'entreprise avec entretien et visite chantier.

Phase II : mise en œuvre d'un contrat d'accompagnement.

Phase III : constat de fin de plan d'action et analyse des résultats.

\* Nombre d'arrêts de travail/nombre d'heures travaillées x 106.



## Développer la culture prévention avec les grandes entreprises...

Par le nombre de salariés qu'elles rassemblent, de sous-traitants qu'elles coordonnent et d'intérimaires qu'elles sollicitent, les grandes entreprises du BTP constituent un élément essentiel du secteur, notamment dans la diffusion des bonnes pratiques en prévention.

Dans la continuité d'actions similaires menées précédemment, l'OPPBTB a donc cherché à développer les conventions avec ces majors, tant sur le plan national que régional, pour renforcer les initiatives qu'elles menaient déjà sur leurs chantiers. Cela s'est traduit par une augmentation régulière du nombre de participants aux journées sécurité tout au long des cinq années du plan stratégique HORIZON 2020 (voir figure ci-dessous).

Ce rôle central joué par les grands groupes, l'OPPBTB en a fait une des pierres angulaires de sa stratégie de diffusion en cascade des messages de prévention.

En 2018, l'Organisme a notamment accompagné EGF.BTP (Syndicat national des entreprises générales françaises de BTP) et l'ASE BTP (Association des préventeurs des entreprises du BTP) dans la définition d'un référentiel minimal à déployer auprès des intérimaires, donnant ainsi naissance au premier Passeport Sécurité Intérim national (PASI). Celui-ci s'obtient après une formation de deux jours sur les risques génériques du BTP et la réussite du test correspondant.



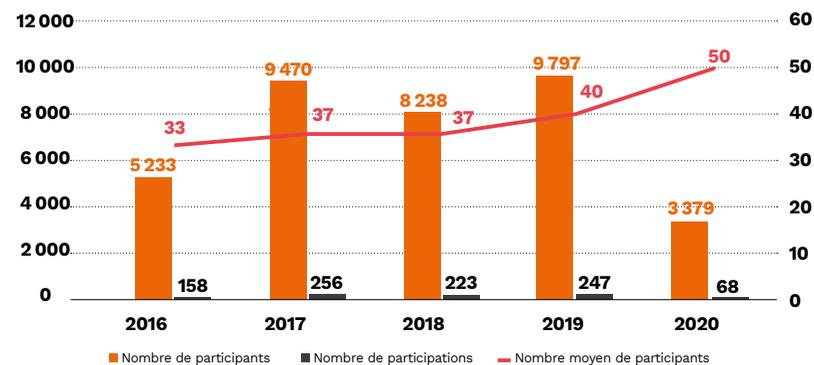
## ... et leurs préventeurs et animateurs sécurité

Très actifs au sein de leurs organisations, les préventeurs et animateurs sécurité des grandes entreprises agissent au quotidien afin de faire progresser la prévention.

Pour les soutenir dans leurs actions et les accompagner au mieux dans leurs missions, l'OPPBTB a conçu, développé et enrichi toute une offre d'outils, de contenus et d'information à leur intention, disponible sur le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr).

Cette démarche structurée a d'ailleurs conduit à un partenariat avec l'ASE BTP, association avec laquelle l'Organisme a récemment élaboré une formation spécifique aux grands groupes pour qu'ils soient en mesure de s'assurer du respect des bonnes pratiques par leur sous-traitant en cas d'intervention sur le lot amianté d'un chantier en cours.

**NOMBRE DE JOURNÉES SÉCURITÉ ORGANISÉES DEPUIS 2016**



## La sécurité en mode managérial

Enfin, chez les majors du BTP, la prévention des risques s'appuie majoritairement sur une approche managériale, souvent soutenue par un système de management de la santé et sécurité au travail. Ainsi, leurs axes de progrès en prévention sont très différents de ceux de la plupart des entreprises du secteur.

C'est donc fort de ce constat que l'OPPBTB s'est tourné vers l'ICSI (voir p. 43), un institut qui œuvre depuis 2003 à l'émergence d'une culture sécurité dans le milieu industriel, pour construire une démarche similaire propre aux métiers du BTP.

Après une phase d'observation de leurs pratiques de diagnostic, une convention de partenariat a vu le jour avec pour objectif de décliner, auprès des grandes entreprises intéressées, les méthodes déjà éprouvées de l'Institut. Une démarche, en ce sens, gagnante pour l'OPPBTB, mais également pour l'ICSI qui appréhende désormais mieux les spécificités du BTP. Afin que l'ensemble des entre-

prises puisse bénéficier de cette méthode innovante, l'OPPBTB a également décidé de l'adapter à de plus petites structures.

C'est ainsi qu'en 2019 est né le diagnostic simplifié, plus adapté aux entreprises de moins de 200 salariés et directement réalisable par les conseillers formés à la méthode.

Tout au long du plan quinquennal, les relations qu'a entretenues l'OPPBTB avec l'ICSI se sont donc révélées extrêmement fructueuses. En complément de ses recherches et études personnelles sur le sujet, l'Organisme a réussi en effet à insuffler ces concepts déterminants dans le développement d'une culture prévention à chaque niveau de son offre de services à destination de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

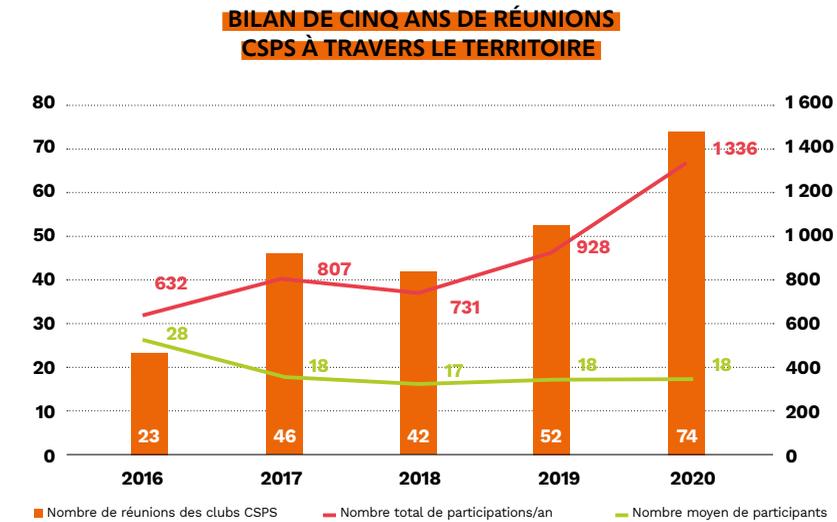


## Les CSPS, acteurs essentiels de la prévention sur chantier

Dans le cadre de la politique déployée avec HORIZON 2020, l'OPPBTB a participé à deux actions phares pour replacer le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) comme un acteur essentiel de la santé et de la sécurité lors des opérations de BTP.

Ces dernières années ont d'abord permis de finaliser la mise en place de clubs SPS dans chaque région. Ceux-ci se réunissent trois fois par an pour échanger, recevoir des informations et réaliser des retours d'expérience à travers des exemples de bonnes pratiques rencontrées sur le terrain et la gestion de situations de coordination particulières.

Au total, depuis 2016, 237 réunions se sont tenues dans tout l'Hexagone, avec une moyenne de 18 participants chacune. D'une manière générale, le nombre de participations n'a cessé d'augmenter (voir figure ci-dessus). Elle a même explosé avec la Covid-19, ce qui prouve bien l'intérêt des CSPS porté à ces rencontres.



À la suite d'une étude menée auprès de 300 CSPS, l'OPPBTB a accompagné 11 organismes de CSPS représentatifs de la profession à la conception d'un livre blanc au bénéfice de tous les acteurs de la construction. Publié en 2018 et diffusé par le réseau des CSPS, celui-ci dresse un état des lieux de la fonction, recense les bonnes pratiques en matière de coordination SPS et formule douze recommandations en réponse à quatre enjeux identifiés.

L'organisme, quant à lui, assure la promotion de ces recommandations au travers des clubs CSPS animés en région (voir encadré ci-dessous) et continue d'animer les groupes de travail pour la concrétisation de ces recommandations. La démarche a été particulièrement plébiscitée par l'ensemble de la filière et saluée par la direction générale du Travail (DGT) lors du bilan des 25 ans de la coordination SPS qui se sont tenus en mars 2019.

### DES RECOMMANDATIONS CSPS QUI FONT PROGRESSER LA PROFESSION

Pour faciliter le déploiement des 12 recommandations formulées à l'occasion de la publication du livre blanc CSPS, des groupes de travail dédiés se sont organisés. Fin 2020, sept recommandations avaient largement progressé, avec des résultats attendus dès 2021. Parmi eux, on relève la création d'une licence professionnelle CSPS à l'IUT de La Ciotat dès septembre et la mise en place d'un baromètre de la coordination SPS sur les opérations de catégorie 3 avec de nouveaux livrables. Les travaux concernant les cinq autres recommandations se poursuivent.



## DÉCRYPTAGE

### L'ICSI en 3 dates clés

#### Décembre 2017

L'OPPBTB et l'ICSI signent une convention de partenariat pour mutualiser leurs expertises et développer, à partir d'une méthode élaborée par l'ICSI, des démarches et des outils de diagnostic ainsi que des conseils sécurité adaptés au secteur du BTP.

#### 2018

Quatre majors du BTP se portent volontaires pour participer au développement de cette méthode inédite. Parallèlement, huit collaborateurs OPPBTB sont formés sur le sujet.

#### 2019

La démarche fait des émules. Rabot Dutilleul Construction, Spie batignolles Sud-Est, NGE Fondations, Eurovia et ETF, une filiale ferroviaire d'Eurovia, rejoignent la dynamique.

### Qu'est-ce que l'ICSI ?

L'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (ICSI) est une association au service de la culture de sécurité qui œuvre à améliorer la sécurité dans les entreprises, favoriser un débat ouvert et citoyen et diffuser la culture de sécurité auprès d'un large public.

### Qu'est-ce que la méthode de diagnostic ICSI ?

Elle consiste à prendre en compte les facteurs humains et organisationnels dans l'amélioration de la diffusion d'une culture sécurité solide au sein des entreprises. Elle s'opère en trois temps : une phase d'analyse documentaire de l'organisation, une immersion en entreprise pour observer les pratiques, et une étude des croyances et des représentations du personnel à travers un questionnaire anonyme. Cette méthode donne lieu à un travail du comité de direction de l'entreprise pour définir une vision commune et stratégique des évolutions à mener et, en conséquence, les actions prioritaires à engager. Adaptée aux spécificités du BTP, elle participe ainsi au développement d'une véritable culture sécurité au sein des grandes entreprises.

### Déclinaison de la méthode ICSI en 2020

Les équipes de l'OPPBTB travaillent aujourd'hui directement avec les membres des directions des grandes entreprises. Cela permet d'instaurer un vrai climat de confiance et de faciliter les prises de décisions. Un accompagnement dure entre trois et cinq ans via une offre de services spécifique : définition et partage des risques majeurs, installation de règles d'or, développement du leadership sécurité de l'encadrement, développement d'une culture juste.



Notre but était de rassembler les acteurs de la société civile et privée autour de la sécurité, de faire émerger méthodes et bonnes pratiques, puis de les partager. En combinant nos expertises, les entreprises du BTP ont bénéficié d'une démarche éprouvée dans le secteur industriel, lequel enregistre aujourd'hui les meilleures performances en matière de sécurité. 99

Dounia Tazi, responsable pôle expertise et accompagnement



L'ICSI apporte l'expérience industrielle et le levier des facteurs humains et organisationnels, l'OPPBTB son expertise du secteur, sa maîtrise de l'analyse de techniques et des systèmes de management sécurité développés dans le BTP. Cette complémentarité renforce la démarche de prévention des risques souvent déjà lancée par les entreprises. 99

Philippe Maygnan, directeur Grandes Entreprises OPPBTB



**OBJECTIF**  
**HORIZON 2020**  
Améliorer les conditions de travail grâce au développement de solutions innovantes et performantes.



**#RÉFÉRENTIELS**

L'OPPBTB a accompagné les unions de métiers pour élaborer de nouveaux référentiels autour de la pénibilité, engager des analyses et faire des recommandations pour améliorer les conditions de travail des opérateurs sur les chantiers.

**#CARTO AMIANTE**

**4,3 millions**  
de téléchargements

C'est le nombre d'ouvrages, de guides, de mémos, de fiches techniques téléchargés sur le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr) pendant les cinq années du plan.

# AMÉLIORER

Avec HORIZON 2020, les entreprises du BTP ont pu accéder à un nombre croissant de connaissances, de retours d'expérience et d'information passé au crible de l'expertise technique de l'OPPBTB. Grâce aux études et aux outils de l'Organisme sur des sujets phares tels que le risque amiante ou silice, c'est désormais toute la filière qui bénéficie de solutions concrètes pour agir en prévention, diminuer la pénibilité et améliorer les conditions du travail dans le secteur.



**#BIM & LEAN**

Avec la publication de deux ouvrages pédagogiques, l'un sur la maquette numérique BIM et l'autre sur la méthode *LEAN*, l'OPPBTB explore des territoires innovants afin de démontrer qu'ils peuvent avoir un impact conséquent en matière de prévention dans le BTP.



**#CARTO AMIANTE**

Succès reconnu et fédérateur, la campagne de mesurage Carto Amiante a donné naissance à [Reglesdelartamiante.fr](http://Reglesdelartamiante.fr), un site qui donne aux professionnels des outils simples pour améliorer la sécurité sur chantier en présence d'amiante.



**#CARTO SILICE**

Dans le sillage de Carto Amiante, l'OPPBTB a lancé une campagne de mesurage en vue de construire une cartographie des situations de travail et des expositions aux poussières de silice associées dans les métiers les plus concernés.

# CARTO Une approche collective stimulante

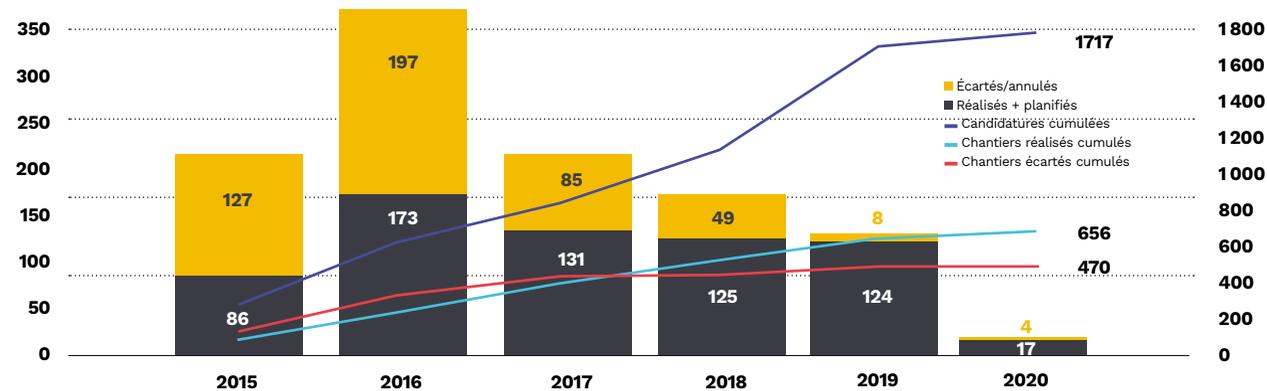
La campagne de mesurage d'empoussièrement Carto Amiante a révélé la capacité des branches du Bâtiment et Travaux Publics à travailler dans une logique de mutualisation et de partenariat sur un risque majeur du BTP, sous l'égide d'un acteur fédérateur : l'OPPBTB. Elle est une des réussites majeures du plan HORIZON 2020.

## Une mobilisation sans précédent

Lancé en 2014, Carto Amiante est un projet unissant la direction générale du Travail (DGT), l'OPPBTB, l'INRS et le réseau de l'assurance maladie. Objectif : proposer une prévention du risque amiante en sous-section 4 basée sur des processus de travail maîtrisés et des solutions opérationnelles simples. La démarche a d'abord consisté à conduire une vaste campagne de mesurage d'empoussièrement sur 632 chantiers de 168 entreprises qui se sont portées volontaires. dix-neuf référents amiante OPPBTB et 12 autres issus du réseau de l'Assurance Maladie se sont d'ailleurs mobilisés tout au long de la campagne pour veiller à son bon déroulement.

En 2016, un partenariat avec les bailleurs sociaux d'Île-de-France a boosté les mesurages. Un rapport présentant une première série de résultats et de préconisations sur six situations de travail est alors publié en octobre 2017. La campagne de mesurage Carto Amiante s'est ensuite poursuivie, conduisant à la diffusion, en avril 2019, d'une seconde série de résultats et de préconisations

### AVANCEMENT CARTO AMIANTE



Carto Amiante et le site Reglesdelartamiante.fr sont, selon moi, un succès pour répondre aux besoins des entreprises. »



« Carto Amiante est très important pour que les entreprises puissent se rendre compte concrètement du danger de l'amiante. »

Carto Amiante par l'OPPBTB



Carto Amiante est une réussite dont l'OPPBTB a été reconnu le maître d'œuvre incontesté aux côtés des institutionnels. »

Carto Amiante par EGF-BTP

« La réussite de Carto Amiante réside dans l'approche collective menée avec l'ensemble des acteurs des branches du BTP. »

Carto Amiante par CAPEB



**42 situations de travail**

ont été analysées.  
Objectif atteint !

## Une base de données de référence sur l'amiante

sur six nouvelles situations (le recouvrement de dalles de sol, le perçage de colle de faïence, etc.), soit un total de 12 situations présentées dans le rapport. En 2020, malgré la Covid-19, les mesurages ont pu reprendre en septembre, permettant la finalisation de quatre situations complémentaires. Ces nouveaux mesurages vont occasionner la mise à jour du rapport Carto Amiante prévue en 2021 et qui présentera donc 16 situations de travail. L'objectif initial de traiter un tiers des 42 situations de travail identifiées est donc atteint.

L'existence d'une base de données de référence reconnue en France et en Europe, ainsi que la création de fiches pratiques pour mettre en œuvre des modes opératoires sûrs, apportent des bénéfices directs à l'ensemble de la profession. C'est d'ailleurs en décembre 2017, avec la publication d'une note officielle, que la DGT a mis le rapport issu de la campagne Carto Amiante au centre du dispositif de prévention contre les poussières d'amiante, en permettant aux professionnels de s'appuyer sur les valeurs d'empoussièrement relevées comme référence pour leur évaluation initiale des risques (estimation du niveau d'empoussièrement).



*Dans le cadre réglementaire existant, les règles de l'art amiante en sous-section 4 doivent conduire à une meilleure approche de ce sujet très complexe pour nos métiers. Les éléments mis à disposition vont faciliter cette prise en compte, mais ce ne sera vraiment efficace que si les entreprises sont sensibilisées et formées.* 99

Frédéric Reynier, président de la Commission prévention de la FFB



En outre, il y a tout lieu de se réjouir des résultats d'em-poussièrément présentés dans ce rapport, reflet des améliorations des processus opératoires et des innovations techniques pour le traitement de l'amiante. Dans plusieurs cas, les mesurages montrent des processus maîtrisés, avec une absence ou quasi-absence de fibres qui pourrait légitimer d'intervenir sans protection particulière, si les écarts et les accidents sur processus pouvaient être exclus. Toutefois, en l'état des pratiques actuelles, il demeure préconisé de garder des protections adéquates, définies par l'employeur dans le cadre de son évaluation des risques, la protection de la santé des opérateurs devant toujours primer.

Aujourd'hui, Carto Amiante aide donc les entreprises à mieux évaluer le risque amiante et pouvoir recourir aux modes opératoires et équipements de protection les plus adaptés. Le rapport Carto a été téléchargé près de 4 580 fois sur le site Preventionbtp.fr.

Parallèlement, l'OPPBT a lancé en décembre 2020, avec la participation active de la CAPEB et la FFB, la plateforme Reglesdelartamiante.fr (voir encadré ci-dessous). Celle-ci vise à diffuser largement les modalités d'intervention pour une cinquantaine de travaux d'entretien et de maintenance en présence de matériaux amiantés sur la base de pratiques reconnues, validées et adaptées à ce type de risque. Dix fiches sont d'ores et déjà finalisées et disponibles. Elles seront complétées au fur et à mesure de l'avancement des groupes de travail des professionnels.

**LA PRÉVENTION DU RISQUE AMIANTE AVANCE AVEC LES RÈGLES DE L'ART**

Le 8 décembre 2020, la CAPEB, la FFB et l'OPPBT, avec le soutien du PACTE (Programme d'action pour la qualité de la construction et la transition écologique) et de l'État, ont uni leurs efforts pour lancer le site Reglesdelartamiante.fr. Objectif : aider les professionnels du BTP à réduire leur exposition à l'amiante lors de travaux en sous-section 4. La plateforme propose des solutions opérationnelles et des modalités d'intervention sur la base de pratiques sûres et reconnues de tous. Afin de promouvoir ces bonnes pratiques auprès du plus grand nombre, les partenaires ont développé des outils simples, accessibles et pédagogiques, à disposition sur le site Internet dédié Reglesdelartamiante.fr.



**Carto fait des émules**

Dès 2017, dans le sillage de la dynamique engagée sur l'amiante, l'OPPBT a lancé des études exploratoires sur la prévention des risques PMAi (Particules minérales allongées d'intérêt), silice cristalline et poussières alvéolaires. Celles-ci sont destinées à caractériser et à mesurer précisément ces particules classées cancérogènes par l'Union européenne pour réaliser des cartographies d'exposition au risque selon différentes situations de travail. En 2018 et 2019, l'Organisme est ainsi parvenu, dans le cadre d'un nouveau projet baptisé Carto Silice, à faire des mesurages sur 72 chantiers (34 chantiers de TP et 38 de bâtiment) et à délivrer les premiers résultats concernant 22 situations de travail. Ceux-ci ont démontré l'importance des moyens de protection collective et de la mise en œuvre de solutions simples (travail à l'humide, captation des poussières, etc.) pour protéger les compagnons exposés.

Au regard de son expérience acquise avec la campagne Carto Amiante, l'OPPBT a été missionné par les directions générales du Travail, de la Santé et de la Prévention des Risques, pour engager une campagne similaire concernant les risques PMAi. Objectif : finaliser les

protocoles de mesurage dans les matériaux et dans l'air, élaborer un cahier des charges techniques afférent et coordonner les campagnes sur le terrain. La validation de deux protocoles expérimentaux de mesurages en 2020 par les organismes scientifiques (BRGM, INRS, Cerema, INERIS, CSTB), les ministères de la Santé, du Travail et de l'Environnement, l'Anses et un expert indépendant a ainsi permis de lancer la campagne terrain, qui a débuté en février 2021 et devrait livrer ses premiers résultats avant fin 2021.



**13**  
fiches publiées



**71 108**  
pages vues



**7**  
métiers



**4 368**  
téléchargements de fiches



**23 500**  
visiteurs uniques depuis le lancement

## Risques chimiques : un outil d'évaluation en évolution

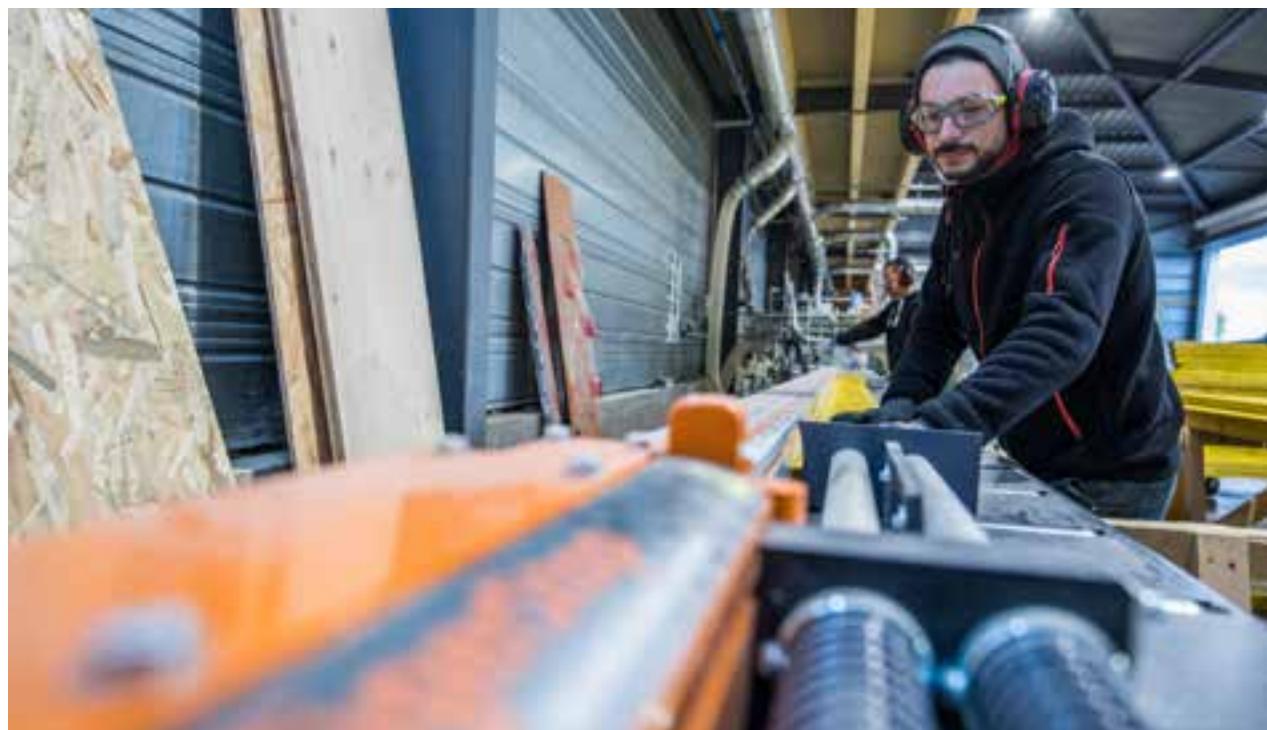
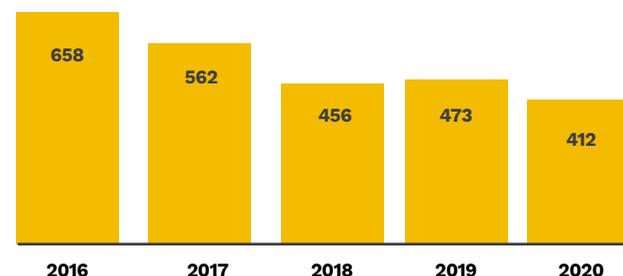
Depuis 2014, l'OPPBTB propose aux professionnels du BTP un outil d'évaluation des risques chimiques (EVRC) pour les aider à identifier et répertorier les agents chimiques dangereux présents dans l'entreprise, évaluer et hiérarchiser les risques associés, les accompagner dans la mise en place d'actions de prévention puis dans le suivi et la traçabilité des produits. Disponible sur [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr), cet outil simple, basé sur la lecture des étiquettes présentes sur l'emballage, a été utilisé par 3 200 entreprises depuis sa création (dont 40 % de TPE). Cela a notamment permis à ces entreprises de réaliser 2 700 évaluations du risque chimique (EVRC) et d'enregistrer plus de 100 000 produits manufacturés utilisés dans le BTP.

Ces données seront utilisées pour déployer une stratégie de conseil en prévention du risque chimique plus pointue et plus proche du terrain au fur et à mesure de leur capitalisation. Néanmoins, devant la diminution progressive des EVRC réalisées par an et dans un objectif de meilleure réponse aux besoins des entreprises, un état des lieux des usages et des besoins a été engagé en 2020, et devrait mener, en 2021, à son actualisation. L'objectif est de créer de nouvelles fonctionnalités pour le rendre encore plus pratique et pouvoir aussi intégrer le risque lié à des produits et des agents chimiques dangereux non manufacturés comme les fumées de soudage par exemple.

## Lutter contre les poussières de bois

Autres agents cancérigènes, les poussières de bois constituent un risque pour la profession. En partenariat avec l'institut technologique FCBA, l'OPPBTB s'est donc emparé de ce sujet en 2015 afin de permettre aux entreprises de déterminer, de façon autonome, le niveau d'exposition de leurs salariés aux poussières de bois et de prendre ainsi plus rapidement, et plus efficacement, les mesures de prévention nécessaires. S'est ensuivie, en octobre 2020, la parution d'un rapport Propobois qui présente les résultats d'une démarche de progrès proposant une auto-évaluation sur la base d'une métrologie en temps réel.

**NOMBRE D'ENTREPRISES UTILISATRICES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES**



## PRÉVENIR À LA SOURCE

**Au cours du plan HORIZON 2020, l'OPPBTB a mis son expertise au service des branches du Bâtiment et Travaux Publics en participant à 24 commissions de normalisation. Il a ainsi participé à l'élaboration de 68 projets de norme actifs à forte valeur ajoutée en santé et sécurité au profit des travailleurs du BTP.**

Aujourd'hui, l'OPPBTB siège en tant que partie prenante dans 24 instances de normalisation. Il joue ainsi un rôle de promotion des principes de prévention bien en amont des chantiers et d'incitation des acteurs du BTP à prendre en compte cette dimension dans leurs cahiers des charges opérationnels. Outre sa participation à ces commissions, il participe à des groupes de travail avec les syndicats de métiers, les fabricants et les concepteurs pour explorer de nouvelles techniques, des modes opératoires innovants ou pour faire évoluer les équipements, en allant parfois chercher des solutions dans le secteur industriel. Fin 2020, l'Organisme a contribué à l'élaboration de 68 projets de norme sur des sujets tels que :



**Protecteurs individuels contre le bruit : guide pour la sélection, l'utilisation et la maintenance FD S78-100 (2019)**

L'INRS et l'OPPBTB ont participé ensemble à l'élaboration d'un document normatif en se basant, entre autres, sur leurs propres ressources documentaires qui permet aux utilisateurs d'aborder efficacement et concrètement le choix, l'utilisation et l'entretien de protecteurs auditifs.



**Masque à usage non sanitaire Afnor SPEC S76-001 (2020)**

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les acteurs du BTP ont œuvré à l'élaboration, en une semaine, d'une nouvelle catégorie de masques. Ce document de spécifications permet de développer les essais et les marquages nécessaires pour garantir l'efficacité de la protection et rassurer le porteur du masque.



**La prévention des risques électriques NF C 18-510/A1 (2020)**

Après trois ans de travail, les experts sont parvenus à intégrer à la norme un amendement sur la prévention des risques électriques, notamment lors de travaux en tranchées à proximité des réseaux. Il crée une habilitation particulière baptisée BF-HF, destinée aux personnes exécutant des travaux en fouilles à proximité des réseaux électriques enterrés. Il modifie aussi l'habilitation électrique « BR » et définit les « modalités de formation à l'habilitation » des personnes dépêchées pour les travaux sous tension sur les installations électriques.



**Bennes hydrauliques basculantes NF R 17-109 (2020)**

Cette norme complète la note technique de la DGT du 2 juillet 2020 sur l'amélioration de la conformité du parc de camions-bennes. Elle oblige constructeurs et loueurs à équiper leurs véhicules d'une alarme sonore et/ou visuelle lors de manœuvres, et d'un dispositif technique qui limite la vitesse en cas de ridelle ouverte. En outre, celle-ci s'applique non seulement aux nouveaux véhicules mais également au parc existant (retrofit).

# Le pouvoir de l'observation

Construire et diffuser auprès du plus grand nombre d'entreprises des solutions efficaces passent avant tout par l'observation. C'est le parti qu'a pris l'OPPBTB dans ce troisième programme d'HORIZON 2020, au cours duquel les études métiers et les Solutions Chantiers ont connu une belle dynamique.

## Des études au service des métiers du BTP

Engagées en partenariat avec les organisations professionnelles, les études métiers reposent sur l'observation des opérateurs en situation de travail par des experts d'univers différents (médecin, ergonomiste, conseillers en prévention). Elles participent ainsi à identifier les conditions de travail les plus problématiques du secteur pour ensuite les améliorer.

La méthode consiste d'abord à observer et à prendre des mesures sur trois chantiers d'entreprises volontaires. Une analyse est ensuite effectuée par une commission rassemblant l'OPPBTB et le service de santé concerné avec pour objectif de transformer les constats réalisés en actions concrètes. Une fois les conclusions restituées et présentées aux partenaires et aux entreprises, celles-ci font l'objet d'un rapport diffusé sur [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr) afin qu'elles bénéficient à tous les acteurs du métier en question (voir page ci-contre).



Les mesurages sur le terrain sont tout simplement indispensables pour les professions concernées. »

Les études métiers vues par OPPBTB

## Stimuler le partage de bonnes pratiques

Les veilles techniques terrain (VTT) servent à partager les pratiques efficaces ou pertinentes constatées par les conseillers OPPBTB lors de visites en entreprise et sur chantier, avec les autres conseillers, mais surtout avec les entreprises du BTP. Pendant toute la durée du plan stratégique, ils en ont produit 1 200 dont une sélection de 300 d'entre elles est actuellement disponible sur [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr) sous forme de Solutions Chantiers. En moyenne, celles-ci ont été consultées plus de 4 780 fois chaque mois en 2020, contre 2 540 en 2019 et 2 240 en 2018, ce qui démontre l'intérêt grandissant des professionnels pour ces contenus immédiatement applicables sur le terrain.



Le succès des études métiers réside dans l'approche collective des acteurs. »

Les études métiers vues par CAPEB

À l'avenir, les études métiers pourraient se révéler un outil de prévention majeur. »

Les études métiers vues par FFB

## PANORAMA DE CINQ ANS D'ÉTUDES

### Avec l'EGF-BTP

Cette étude donne les clés pour agir sur l'organisation du chantier (formation au poste de coffreur-bancheur, travail des plans de rotations et préparation de chantier) et sur les outils (déplacement des équipements lourds, utilisation de détensionneurs de coffrage moins bruyants, besoins d'éclairage selon les moments de la journée, gestion des poussières et des déchets).



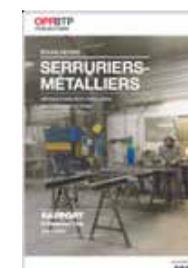
### Avec l'UMGO

Les pistes d'amélioration révélées par cette étude sont la constitution d'un carnet de chantier sur l'organisation du poste de travail du maçon, la rédaction de cahiers des charges destinés aux fournisseurs, la définition de points de vérification pour les responsables de travaux, la promotion des bonnes pratiques et le développement de formations techniques.



### Avec les Canalisateurs de France

Ce recueil rappelle les fondamentaux du métier en matière d'organisation de chantier, de cahiers des charges destinés aux fournisseurs de matériel et de précautions d'utilisation ou points de vigilance à ne pas oublier. Il aide aussi à diffuser les bonnes pratiques, compléter les tutoriels de formation et poursuivre leur promotion auprès des utilisateurs.



### Avec l'UNA Serrurerie-Métallerie CAPEB

Ce fascicule rappelle les standards du métier, propose une étude de marché des produits ou des services les plus adaptés ainsi que des pistes d'amélioration (table de travail aspirante, aspirateurs industriels, etc.). Des tests de matériels dans des conditions réelles (systèmes aspirants, produits antiprojection, disques à tronçonner, etc.) complètent cette étude.



### Avec le SDDR

Cet ouvrage rappelle les règles de l'art relatives aux démolitions à l'explosif, afin de permettre aux acteurs de cerner les enjeux, les contraintes et les processus à déployer pour effectuer ce type de travaux dans les meilleures conditions, avec une sécurité maîtrisée.



### Avec la CSFE

Cette étude a permis d'identifier quatre leviers d'action pour améliorer les conditions de travail des étancheurs : les outils (utilisation de treuils, modification des chalumeaux), les matériaux (substitution du vernis, diminution du poids), la méthode (mécanisation de la manutention, préparation de chantier) et la main-d'œuvre (conditions d'hygiène, qualité des EPI).

Enfin, trois études sont au stade de l'observation pour les couvreurs avec l'UMGCCP, les plaquistes avec l'UMPI et les installateurs et équipementiers électriques avec le FFIE/Serco UNA 3E et la Fédération des Scop du BTP.

# Imaginer la prévention de demain

Parce que la prévention de demain s' imagine et se construit dès aujourd'hui pour les générations futures, l'OPPBTB explore les sujets innovants qui se révèlent actuellement dans le BTP et qui peuvent avoir des conséquences positives sur les conditions de travail des salariés du secteur. À l'ordre du jour : le BIM et le *Lean Construction*.

## La prévention s'invite dans la maquette numérique

Sur le champ des techniques constructives, la Direction Technique de l'OPPBTB a publié en 2018 un ouvrage sur le BIM, outil de modélisation des informations et des données d'une construction tout au long de son cycle de vie. Basées sur de nombreuses analyses de cas et des suivis de chantiers, ces réflexions ont pour objectif la mise en évidence des bénéfices potentiels du BIM en prévention. Parmi eux, on peut citer par exemple la meilleure compréhension et visualisation des chantiers, la modélisation des opérations de levage et d'accès en hauteur, ou encore le contrôle des coactivités grâce à la 4D, etc. L'ensemble des conclusions de l'Organisme est à retrouver dans l'ouvrage *BIM, un outil prometteur pour la prévention*, téléchargé plus de 1 000 fois depuis le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr).

## Augmenter la prévention, donc la performance

Faisant suite au rapport d'étude édité en 2018 avec la FFB Nouvelle-Aquitaine, un second ouvrage de l'OPPBTB intitulé *Lean Construction : une démarche favorable à la prévention* vise à démontrer l'impact positif des principes fondamentaux de cette méthode sur la prévention et les conditions de travail, dans une optique de performance globale des chantiers. Cette vision de l'acte de construire en *Lean Construction* constitue une réelle innovation et rend son application opérationnelle,

en associant les principes philosophiques et les outils dans une démarche intégrant la recherche de bénéfices pour les salariés.

Cette publication propose ainsi aux professionnels des solutions opérationnelles à mettre en œuvre à chaque étape d'une démarche *Lean Construction* pour qu'elle tienne compte le plus possible de leurs besoins, de leurs capacités et des enjeux. Celle-ci repose en effet sur huit principes fondamentaux : la transparence, les enjeux, l'engagement des acteurs, l'anticipation, la participation de tous, la valeur ajoutée, l'amélioration continue, le management visuel.



*La maquette numérique offre de nombreuses opportunités qui évoluent avec l'usage que chacun en fait. Avec cet ouvrage, nous présentons aussi bien les utilisations du BIM déjà ancrées dans les pratiques de certaines entreprises que celles qui émergent et arriveront à maturité prochainement.*

Le BIM vu par Erwan Bidan, responsable d'opération Méthodes Constructives OPPBTB



*En tant qu'outil de modélisation de l'ouvrage et de traitement des informations, le BIM optimise la réalisation, facilite l'exploitation et anticipe les difficultés, comme le montrent les travaux de l'OPPBTB sur le sujet.*

Le BIM vu par Yves Laffoucrière, président du plan BIM 2022



*Grâce aux études menées sur chantier, nous avons constaté qu'une mauvaise gestion des flux par exemple influe sur les accidents (chute de hauteur, de plain-pied, etc.). Le Lean Construction permet de les sécuriser en prenant en compte les déplacements des hommes, des matériels et des matériaux, ce qui concourt ainsi à la diminution de l'accidentologie dans le BTP.*

Yves Chassagne, ingénieur prévention OPPBTB

## JURIDIQUE ET TECHNIQUE, MÊME AMBITION !

Depuis toujours, les entreprises bénéficient de la double compétence de l'OPPBTB qui réunit au sein d'une même direction, technique et juridique afin de garantir une offre de contenus intégralement sécurisée sur les deux plans. Il s'agit d'ailleurs d'une approche suffisamment rare dans le BTP pour pouvoir être soulignée.

En tant qu'organisme de prévention du secteur, l'OPPBTB siège au sein des Commissions spécialisées du COCT et des groupes de travail associés, ainsi qu'en Commission générale avant passage au Conseil d'État. Il œuvre ainsi, avec l'Administration et les branches du Bâtiment et Travaux Publics, à rendre la réglementation applicable sur le terrain, à l'ancrer davantage dans la réalité de la vie des entreprises.

Pendant toute la durée d'HORIZON 2020, l'OPPBTB a participé à 107 Commissions spécialisées et 29 Commissions générales. Le service juridique joue aussi un rôle classique de veille réglementaire, de vulgarisation et de rédaction de notes. En cinq ans, il a commenté 135 textes pour les rendre plus facilement applicables aux entreprises du BTP et analysé 148 arrêts de jurisprudence mis en ligne sur le site [Preventionbtp.fr](http://Preventionbtp.fr). Et c'est sans compter le millier de questions-réponses qui y figure également et est remis à jour tous les ans ! En parallèle, les experts décryptent chaque mois des sujets d'actualité publiés sous forme de fiches juridiques dans le magazine *PréventionBTP* et valident les publications techniques telles que fiches, mémos, guides, etc.

## Top 10 des sujets phares traités dans le cadre du plan HORIZON 2020

1. La prévention de la pénibilité et de l'amélioration des conditions de travail.
2. Les mesures spécifiques pour les jeunes travailleurs.
3. La prévention du risque électrique.
4. La fusion des instances représentatives du personnel en CSE et CHSCT.
5. La prévention du risque hyperbare.
6. Les mesurages et repérages de l'amiante.
7. Le détachement des travailleurs.
8. Les travaux à proximité des réseaux.
9. Le classement de la silice comme agent CMR.
10. La Covid-19.



*Pour que les règles soient efficaces, elles doivent être acceptables et applicables par les entreprises. Notre objectif est d'adopter le meilleur compromis possible entre réglementation et terrain sans reculer devant la prévention des risques professionnels.*

Clémence Repellin, responsable du domaine juridique à la Direction Technique OPPBTB

OBJECTIF  
HORIZON  
2020

Développer des solutions digitales pour rendre accessible une offre de prévention innovante et personnalisée à tous les professionnels du BTP.

# # AMPLIFIER



## #PREVENTIONBTP.FR

**8 600 000 visites en 5 ans**

Preventionbtp.fr a connu, depuis le début d'HORIZON 2020, une progression constante de visites. La fin du plan a été marquée par la refonte du portail qui devrait encore accélérer la tendance.

## #AGENCE EN LIGNE

**16 000 sollicitations**

Ce sont plus de 16 000 sollicitations de professionnels qui ont été traitées par PréventionBTP En Direct depuis son lancement en 2018, apportant une réponse immédiate par chat, téléphone ou e-mail.

La montée en puissance du digital dans le BTP a révolutionné les usages, ouvrant à toute une profession de nouvelles perspectives et surtout lui donnant de nouveaux moyens d'agir. MonDOCunique et PréventionBTP En Direct, deux outils phares de l'OPPBTP élaborés dans le cadre de ce quatrième programme d'HORIZON 2020, en sont le parfait exemple : ils participent à rendre la prévention plus facilement et rapidement accessible aux entreprises, quels que soient leur taille, leur profil ou leur niveau de maturité.



## #MOBILITÉ

Presque un tiers des connexions au site Preventionbtp.fr se font depuis un smartphone ou une tablette, ce qui témoigne de l'adéquation des contenus proposés avec les besoins du terrain.



## #INNOVATION

Afin de booster l'innovation en santé et prévention au service de la profession, l'OPPBTP a contribué à la création du premier accélérateur de start-up qui en abrite aujourd'hui presque une cinquantaine.



## #RÉSEAUX SOCIAUX

Avec 51 051 abonnés à ses réseaux sociaux depuis 2017, l'OPPBTP a investi ces nouveaux médias pour amplifier la visibilité des messages de prévention.

# La prévention à portée de clic

En cinq ans, le nombre d'entreprises du BTP qui se sont mobilisées en prévention a largement augmenté grâce à la force du digital. Les outils pratiques et les contenus interactifs mis en ligne par l'OPPBTB pendant HORIZON 2020 ont d'ailleurs contribué à soutenir cette tendance de fond qui devrait s'amplifier dans les années à venir.

## Une agence en ligne avec son temps

L'évolution des technologies et des usages en lien avec le digital ont fait émerger ces dernières années une attente forte de la part des entreprises du BTP : avoir la possibilité d'obtenir une réponse claire, juste et immédiate à toutes les questions qu'elles peuvent se poser au bureau ou sur chantier.

Cette aspiration, l'OPPBTB y a répondu par la création, en 2017, de la première agence en ligne, PréventionBTP En Direct. Principalement destinée aux TPE et PME, elle traite toutes les demandes des professionnels soit via une base de connaissances (FAQ de 2 000 questions-réponses), soit via un contact direct avec les conseillers par chat ou téléphone. Dès son lancement en février 2018, la plateforme a rencontré un fort succès auprès des

entreprises. Celui-ci s'est d'ailleurs confirmé les années suivantes comme en témoignent les 670 386 visites enregistrées en 2020, soit une moyenne de 2 000 consultations par jour. Une forte progression également due au contexte sanitaire, puisque la plateforme a permis aux entreprises d'accéder facilement au *Guide de préconisations de sécurité sanitaire* et à ses annexes.

À noter : ce service très performant récolte un taux de satisfaction de 94 %.

Parce qu'elle fournit des outils facilement accessibles, à tout moment et en mobilité à toutes les entreprises, PréventionBTP En Direct s'inscrit totalement dans la stratégie digitale d'HORIZON 2020.

Ainsi, 40 % des connexions se sont faites depuis un smartphone. Parmi les pistes d'amélioration envisagées, l'OPPBTB projette de développer les fonctionnalités d'interaction à distance comme le partage de photos et la visioconférence.



**4/5**  
**entreprises**  
ont finalisé leur DU  
avec un plan d'action associé



PréventionBTP En Direct constitue une référence en matière de sécurité et de prévention, notamment pour toutes les questions réglementaires. Il donne une meilleure image de l'OPPBTB qui est perçue comme un organisme réactif. 99

L'offre de solutions digitales vue par l'OPPBTB



L'OPPBTB a largement capitalisé sur le digital avec des outils modernes et une communication plus forte. 99

L'offre de solutions digitales vue par APST

## Évaluer, prévenir, avancer

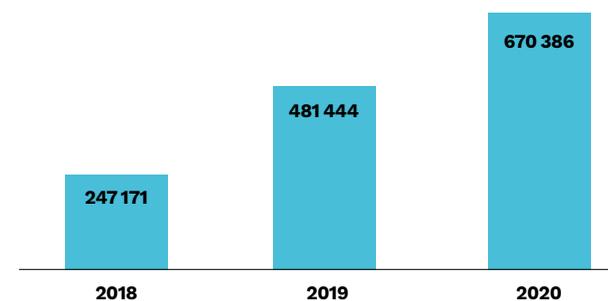
Pour faciliter le passage à l'action des TPE qui souhaitent évaluer leurs risques rapidement et simplement, l'OPPBTB a élaboré un outil adapté à leurs besoins. Avec monDOCunique Prem's, elles peuvent désormais, en quelques clics, réaliser leur Document unique et ainsi entamer plus facilement une démarche structurée (voir aussi p. 22). Le site leur propose une sélection de documents et d'affiches à télécharger, personnalisés par métier (carreleur, électricien, maçon, terrassier, etc.), pour améliorer leurs pratiques en prévention lors de l'organisation, la préparation ou l'exécution de leur chantier.

Depuis son lancement en février 2018, près de 11 000 entreprises, dont majoritairement les TPE, ont ainsi réalisé leur DUER et le plan d'action associé. Elles entrent ensuite dans un

parcours Prévention Prem's de deux ans au cours duquel elles reçoivent régulièrement des e-mailings pour leur proposer des services ou des outils qui les aideront à aller plus loin dans leur démarche.

MonDOCunique Plus est, quant à lui, un site dédié à des entreprises plus avancées en prévention. Il est accessible depuis Preventionbtp.fr et a permis, pendant toute la durée du plan, à quelque 37 000 entreprises d'évaluer leurs risques et de construire leur plan d'action. À noter aussi : en 2018, seules 60 % des entreprises qui commençaient une démarche en ligne, la finalisaient avec un plan d'action. En 2020, ce taux est passé à 80 %, ce qui correspond aux objectifs que l'OPPBTB s'était fixés.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES SUR PRÉVENTIONBTP EN DIRECT DEPUIS SON LANCEMENT EN 2018



PréventionBTP En Direct constitue un profond changement pour la profession. Cet outil a permis de démultiplier les contacts avec les personnes sur le terrain et de répondre ainsi aux besoins du plus grand nombre via des outils numériques performants et innovants. 99

SCOP BTP

# Nouveau site pour nouvelle dynamique



## Une expérience digitale personnalisée

Parce qu'il existe autant de moyens de faire de la prévention qu'il y a de métiers et de profils d'acteurs (chef d'entreprise, chargé de prévention, relais en prévention, etc.), l'OPPBTB s'est attaché à développer des contenus et des services adaptés aux besoins de chacun. D'où la création en 2016 d'espaces dédiés, notamment

pour les membres de CSE, les CSPS et les enseignants d'établissements de formation.

Entre 2019 et 2020, une nouvelle étape a été franchie à l'occasion de la refonte de l'écosystème digital de l'OPPBTB, en association avec les organisations professionnelles et les entreprises. Le nouveau site, mis en ligne en janvier 2021, offre en effet un principe de personnalisation des contenus lors de la navigation. Le visiteur bénéficie ainsi des informations, des outils et des services qui correspondent à son activité, son poste et la taille de son entreprise. Pour y parvenir, deux possibilités : soit il communique lui-même, en trois

clics, les données qui le caractérisent, soit les contenus apparaissent sur la base de ses précédentes recherches dans le site. Cette approche innovante, qui offre aux professionnels une expérience unique et des parcours dédiés, vise à renforcer l'impact des messages, à favoriser davantage le passage à l'action des entreprises et à améliorer leur engagement en prévention.

## Investir tous les réseaux

La stratégie digitale d'HORIZON 2020 a poussé l'OPPBTB à monter en puissance sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, Twitter et LinkedIn et YouTube. Un pari gagnant puisqu'aujourd'hui ces nouveaux canaux de communication constituent un relais important de diffusion des messages de prévention. La progression majeure du nombre d'abonnés et de followers aux fils d'actualités de l'Organisme depuis leur création en 2017, prouve bien que tous les professionnels se retrouvent sur ces plateformes quels que soient leur âge, leur profil ou leurs usages. Aujourd'hui, l'OPPBTB compte en effet 6 611 fans sur Facebook (+136 %), 6 271 followers sur Twitter (+169 %), 35 449 abonnés sur LinkedIn (+394 %) et 2 724 abonnés à la chaîne YouTube (+350 %). Avec la crise sanitaire, ces différentes communautés se sont révélées très utiles pour relayer les messages de prévention afin d'accompagner la reprise d'activité des entreprises du BTP après le premier confinement.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET BILAN HORIZON 2020

Point d'orgue de la stratégie digitale d'HORIZON 2020 : la refonte de Preventionbtp.fr. Ce site phare de l'écosystème de l'OPPBTB rassemble tous les conseils, les documents et les outils nécessaires aux professionnels du secteur pour prévenir les risques auxquels ils font face.

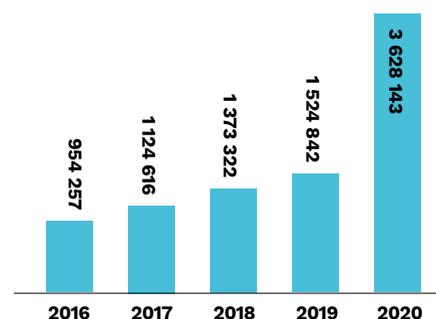
## L'ÉCOSYSTÈME PRÉVENTIONBTP



Si la stratégie digitale de l'OPPBTB affiche des résultats positifs en termes d'audience tout au long d'HORIZON 2020, elle s'est révélée particulièrement efficace pour relayer les messages de prévention pendant la crise sanitaire. En 2020, Preventionbtp.fr a en effet enregistré 3,6 millions de visites en 2020 (vs 750 000 en 2014), dont plus de la moitié est liée à la Covid-19. Certes, cette situation hors norme a fait grimper les chiffres dans des proportions exceptionnelles (+138 % vs 2019), mais il est à noter que la tendance de fréquentation est tout de même restée à la hausse durant tout HORIZON 2020. Cette progression régulière est bien la preuve de

l'intérêt croissant que les professionnels trouvent à venir sur le site de l'OPPBTB pour s'informer, télécharger des outils pratiques ou bénéficier de services à valeur ajoutée en prévention. En outre, on estime que, à fin 2020, ce sont près de 21 % des entreprises du secteur qui ont créé un compte sur le site.

NOMBRE DE VISITES SUR PREVENTIONBTP.FR PENDANT HORIZON 2020



## QUAND LA PRÉVENTION S'APPLIQUE !

Pendant HORIZON 2020, les entreprises du BTP ont pu expérimenter deux nouvelles applications dédiées à une prévention plus mobile et plus proche du terrain : Prev'App Chantier (2017) et Prev'App Échafaudages (2019). Cela reste pour l'instant un succès d'estime car le nombre

de téléchargements début 2020 (2 000 pour la première et 3 400 pour la seconde) est encore limité, même s'il est encourageant. Cette offre de services thématiques en mobilité doit être plus largement développée pour permettre de faciliter la prévention des risques sur le terrain.

# Le futur de la prévention s'accélère

Afin de booster l'innovation en prévention au service des entreprises du BTP, l'OPPBTB a lancé en 2018, avec le CCCA-BTP, ProBTP et la fondation Excellence SMA, le premier accélérateur de start-up dédié à la « Santé-Prévention dans le BTP ». Retour sur trois ans d'innovation.

Créé pour renforcer l'engagement des partenaires en faveur de l'innovation, « Santé-Prévention dans le BTP » s'inscrit dans une démarche d'ouverture et d'échanges au service des entreprises du BTP. Il consiste à faciliter l'émergence de solutions innovantes imaginées par des start-up, puis à les expérimenter et à les déployer en s'appuyant sur l'écosystème Impulse Partners ainsi que sur le soutien et l'expertise des quatre fondateurs. Aujourd'hui, l'incubateur héberge 43 start-up spécialisées dans cinq grands domaines : travailleurs et chantiers 4.0, dispositifs de formation, assistance et travailleur augmenté, santé, dispositifs innovants de gestion.

Pour intégrer la structure, des sessions de soutenance sont organisées tous les trimestres auprès des représentants des organismes, des partenaires et d'entreprises invitées.

## Un accompagnement personnalisé

Le dispositif inclut ensuite des sessions de mentoring qui mettent en relation start-up et entreprises. Les seconds challengent les premiers afin d'améliorer leurs concepts, leur donner des conseils et des contacts. Une transmission de connaissances du fonctionnement du BTP et de la prévention est indispensable pour enrichir les solutions.

L'OPPBTB propose enfin la mise en relation des start-up avec des entreprises du BTP pour que des prototypes puissent être testés et éprouvés

directement sur des chantiers. Si cet accompagnement a néanmoins eu du mal à se mettre en route, on peut saluer la promotion et la visibilité dont ces start-up ont bénéficié au travers des nombreux articles mis en ligne sur Preventionbtp.fr, des posts réguliers diffusés sur les réseaux sociaux, des opérations de communication externe qui ont généré 90 articles de presse, ou encore des espaces dédiés sur les huit salons phares du secteur auxquels l'OPPBTB a participé en 2018 et 2019 (Artibat, Batimat, Preventica, etc.).



### 43 start-up

ont innové en santé et prévention sur chantier aux côtés de l'OPPBTB

### 90 articles

de presse ont relayé les innovations soutenues par l'OPPBTB

## TENDANCE ET PROSPECTIVE

En 2018, l'OPPBTB a réalisé un cahier de tendance sur les évolutions digitales dans les domaines de la sécurité, de la prévention et du BTP qui vise, sur la base de six convictions structurantes, à faire émerger des orientations pour l'avenir de la prévention au service de la profession. Celles-ci ont d'ailleurs guidé les actions menées pendant toute la deuxième partie d'HORIZON 2020.

1. Le BTP est un secteur dans lequel l'innovation digitale est encore en phase d'expansion. Elle devrait donc générer de forts changements.
2. Confronté à l'arrivée de nouveaux acteurs digitaux, le secteur du BTP fait face à des enjeux de désintermédiation qui impacteront les acteurs et leurs métiers.
3. La data est au cœur des enjeux d'innovation et de sécurité de demain mais nécessite la mise en place d'un ensemble de processus pour devenir un bénéfice fort.
4. Le design d'expérience est un levier d'amélioration pour la prévention et la sécurité.
5. Les nouvelles technologies sont une opportunité pour les acteurs de la prévention sécurité d'améliorer leur impact.
6. La prévention sécurité offre des opportunités externes en termes d'image, d'influence et de pédagogie.

L'analyse de ces convictions a révélé un besoin fort, exprimé par les acteurs du secteur, de créer du lien au sein de la communauté. En tant qu'expert reconnu et promoteur des innovations du BTP, l'OPPBTB va donc continuer à jouer ce rôle d'animateur pour l'ensemble de son écosystème en :

- partageant une veille sur les avancées technologiques en sécurité et prévention ;
- proposant des tests et des revues technologiques ;
- définissant un cadre d'utilisation en sécurité de ces nouvelles technologies ;
- dessinant les contours d'une politique d'Open Innovation sur le long terme ainsi que sa mise en place.

**OBJECTIF**  
**HORIZON**  
**2020**

Déployer une organisation dynamique au service d'HORIZON 2020.  
Favoriser un organisme agile et compétent pour répondre aux besoins de la profession.



# # SOUTENIR

Tout au long des cinq années du plan stratégique, l'OPPBTP a maintenu une politique de formation soutenue, recruté de nouveaux collaborateurs au profil varié ou encore accéléré la digitalisation de ses outils pour faciliter le quotidien et la mobilité de ses salariés. Des facteurs clés qui ont accompagné la transformation de l'Organisme afin d'augmenter sa performance au service des entreprises du BTP.

**#QVT**

**7,2/10**

L'OPPBTP a réalisé deux baromètres de la Qualité de vie au travail (QVT) en début et en fin de période. L'édition 2020 présente un taux de satisfaction de 7,2/10 (vs 6,94/10 en 2018).

**#FORMATION**

**7% de la masse salariale**

C'est le pourcentage qu'a consacré l'OPPBTP à la formation, ce qui confirme sa volonté d'assurer à ses salariés l'acquisition des compétences nécessaires à l'évolution des besoins et à la performance de l'Organisme.

#SOUTENIR

#AMPLIFIER

#AMÉLIORER

#ACCOMPAGNER

#MOBILISER



**#MANAGEMENT DE LA QUALITÉ**

Certifié depuis 2008, l'OPPBTP persiste dans son aspiration à améliorer ses pratiques et ses systèmes afin d'augmenter la satisfaction des clients externes et sa performance interne.



**#COMMUNICATION INTERNE**

Les outils de communication interne ont connu un développement majeur. L'intranet H'OPP ou les H'OPP Cafés ont favorisé les échanges et l'accès aux informations clés utiles à la réponse aux besoins de la profession.



**#OUTILS NUMÉRIQUES**

HORIZON 2020 a vu le déploiement de nombreux outils de travail et de gestion interne en mobilité qui ont fait gagner du temps aux salariés, garanti une continuité de l'activité et se sont révélés précieux pendant la crise.

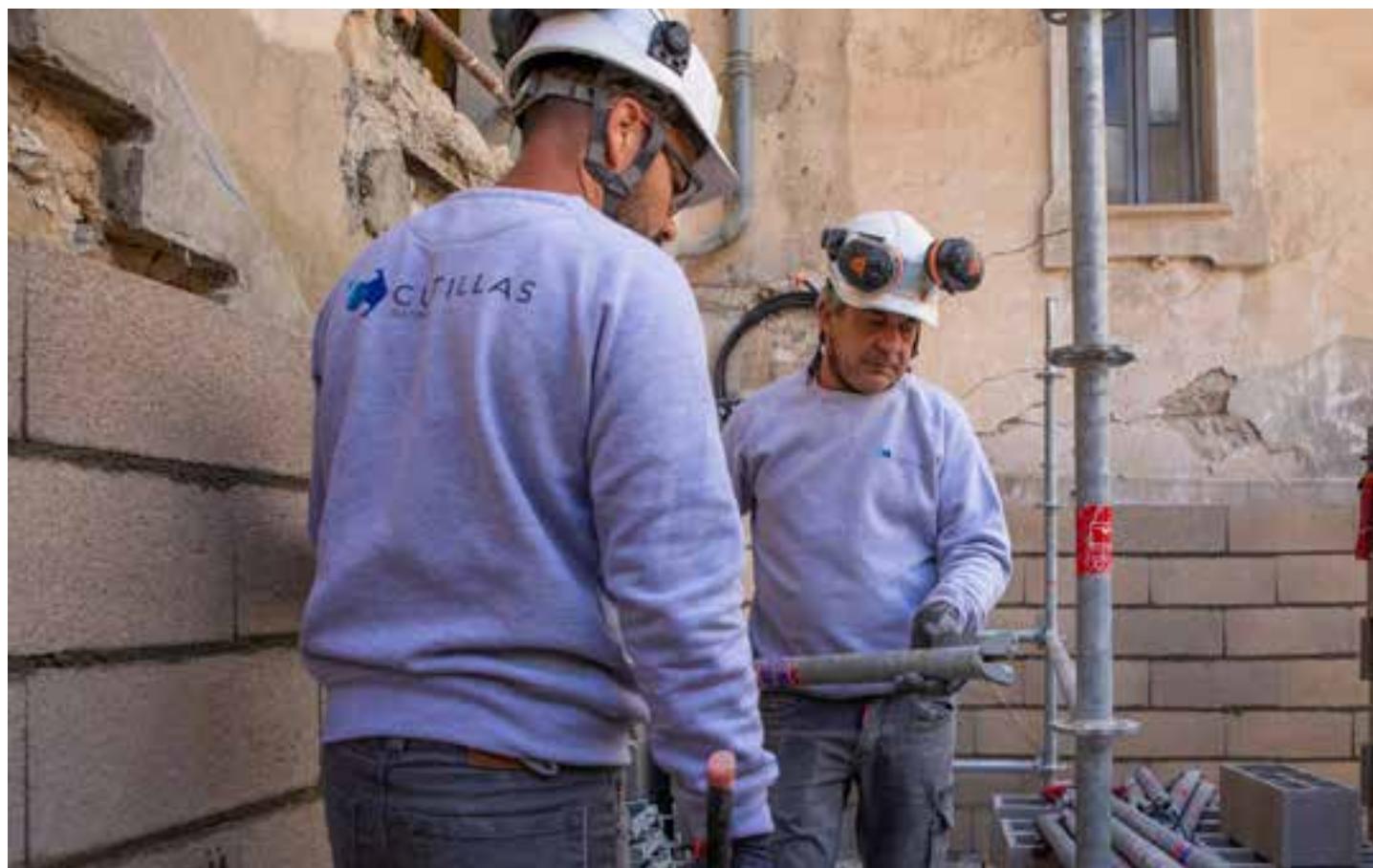
# Les conditions de la réussite

Pour remplir au mieux sa mission d'Organisme au service des branches du Bâtiment et des Travaux Publics, l'OPPBTB a renforcé, avec HORIZON 2020, les programmes de montée en compétences de ses collaborateurs, recruté de nouveaux profils experts et mis à la disposition de tous les collaborateurs les outils et les équipements indispensables à l'exercice de leur fonction.

## Grandir en continu

Pour pouvoir disposer des compétences indispensables à la réalisation de sa mission auprès de la profession et mener à bien le plan stratégique HORIZON 2020, l'OPPBTB a investi dans une politique de formation soutenue auprès de ses collaborateurs avec un taux de 7% de la masse salariale consacrée à la formation (vs 5,5% en 2016), soit 8 personnes formées sur 10 en moyenne par an. Dispositif central du développement continu des compétences en matière de conseil, une université du conseil est organisée chaque année pour les personnels des agences (ingénieurs, conseillers en prévention et formateurs). Pendant trois jours, les participants sont invités à s'approprier les fondements de « la prévention au cœur de la performance de l'entreprise BTP », fil rouge du programme jusqu'en 2022. En 2020, ils ont particulièrement travaillé sur le thème « Présenter et représenter l'OPPBTB pour accompagner les entreprises en prévention ». En complément de ce dispositif, de nombreuses formations destinées à tous les publics internes ont été mises en ligne tout au long d'HORIZON 2020.

À noter également : la gestion de projet étant une compétence stratégique majeure, 19 collaborateurs ont suivi, entre 2018 et 2019, une formation « Management de projet » de 12 jours pour acquérir les techniques fondamentales. Ils ont ensuite partagé leurs acquis avec les autres chefs de projet, participant ainsi à l'amélioration des pratiques au sein de l'OPPBTB.



## Le recrutement, un atout clé

HORIZON 2020 a été marqué par des recrutements importants, avec plus d'une centaine en quatre ans. Pour les nouveaux arrivants des agences, un parcours d'intégration pédagogique, baptisé OPP'TEAM, leur offre les clés d'une prise de fonction efficace. Ils sont accompagnés par leurs pairs pour appréhender plus rapidement les rouages de l'organisation interne, les attendus de leur mission, les attentes de leurs clients, les enjeux actuels du secteur, etc. Ce parcours est unanimement apprécié par les nouveaux embauchés. En 2018, le cursus a d'ailleurs évolué afin de coller au plus près des missions et des enjeux liés au plan stratégique. Du chemin reste cependant encore à faire en raison de l'évolution constante des métiers, aussi bien dans le BTP que dans d'autres fonctions supports de l'activité comme le digital.

La montée en compétences au travers d'une cartographie fine et précise reste donc un enjeu fort du prochain plan stratégique. Elle est nécessaire pour accompagner l'évolution des postures, des missions et des métiers de l'OPPBTB dans une dynamique de conduite du changement.

## PAROLES DE COLLABORATEURS



*Je viens d'arriver à l'OPPBTB et, ce qui m'a frappé c'est que tous les collaborateurs que j'ai rencontrés m'ont paru investis et passionnés par leur mission. Ils ont tous à cœur de promouvoir la prévention.*



*Le parcours OPP'TEAM, l'université du conseil, les visites terrain, le partage des retours d'expérience et l'accompagnement par les tuteurs ou autres collègues sont autant d'atouts qui nous permettent d'évoluer et de mettre nos compétences au service des entreprises.*



*Depuis deux ans, des progrès ont été faits pour apporter plus de cohérence, de concertation et coordination entre les différentes directions au bénéfice de la réussite des actions.*



*L'OPPBTB a beaucoup investi dans des outils innovants, des concepts disruptifs et des projets d'avenir pour la prévention au cours des cinq années d'HORIZON 2020. Mais il est aussi important de bien accompagner leur prise en main à tous les niveaux de l'organisation.*

#SOUTENIR

#AMPLIFIER

#AMÉLIORER

#ACCOMPAGNER

#MOBILISER

## 80 % des collaborateurs

estiment que l'OPPBTP s'est doté des moyens techniques, humains et financiers adaptés à la bonne réalisation des objectifs du plan



### Les outils pour un service de qualité

HORIZON 2020 s'inscrit dans la continuité des efforts passés concernant la mise à disposition d'équipements de travail performants et communicants. L'OPPBTP a en effet mobilisé des moyens importants pour encourager ses collaborateurs à devenir les premiers usagers des nouveaux outils numériques, pour augmenter la performance individuelle et collective. Ces derniers ont ainsi appris à manier des outils plus collaboratifs, tels que Teams, qui favorisent le travail à distance. La crise sanitaire a d'ailleurs donné tout son sens à cette stratégie, la plupart des salariés ayant pu continuer leur activité efficacement en télétravail sans perdre le lien avec leurs équipes et ce, dès le début du confinement.

En parallèle, l'intranet H'OPP a fait l'objet d'une refonte. Objectif : offrir la possibilité de créer des espaces partagés qui encouragent non seulement le travail en commun et la transversalité, mais aussi la transmission des ressources de conseil et d'information à diffuser sur le terrain.

Enfin, des applications de gestion des commandes et factures (Yooz), de gestion des congés (Figgo), de temps passé (Timmi), de notes de frais (Cleemy) facilitent désormais le quotidien de toutes et tous. Pendant ces cinq années, hommes, femmes et technologies ont contribué, ensemble, à accroître l'agilité de l'organisation afin que celle-ci soit toujours en mesure de répondre efficacement aux attentes des entreprises du BTP.

### Ensemble, même à distance

Les H'OPP Café, rendez-vous retransmis dans toutes les agences par web-conférence, sont organisés huit à 10 fois par an depuis quatre ans, et proposent de faire le point sur les projets en cours et les nouveautés. Modernes et interactives, ces sessions donnent lieu à des échanges en direct avec les collaborateurs sur les sujets portés par l'OPPBTP ou plus largement par l'ensemble de la profession. Elles sont aussi disponibles en replay pour ceux qui n'auraient pas pu être présents. Pendant la crise sanitaire, ce canal a facilité l'organisation des prises de parole managériales, décloisonné les services et permis aux salariés de disposer des mêmes informations au même moment.

### S'améliorer au quotidien

Certifié ISO 9001 depuis 2008, l'OPPBTP a fait évoluer son système de management de la qualité en continu pour le rendre plus efficace et assurer sa cohérence avec les objectifs d'HORIZON 2020. Reflet du professionnalisme de l'Organisme (une de ses trois valeurs, avec l'engagement et la solidarité), celui-ci doit sans cesse, avec le soutien de tous, favoriser la performance et rechercher la satisfaction des clients, qu'ils soient externes ou internes. C'est ainsi qu'est né OPP'TIMISONS, un principe de contribution interne qui a été repensé en 2019 pour permettre aux collaborateurs de partager leurs idées, leurs propositions et leurs problématiques plus simplement.

En 2020, 380 contributions ont été reçues, soit une hausse de plus de 60 % par rapport à l'année précédente. La majorité d'entre elles concernent d'ailleurs l'amélioration des services et des outils proposés aux entreprises du BTP. Ce qui prouve bien l'engagement de tous les salariés, quelle que soit sa position dans l'Organisme, pour faire grandir la performance de l'OPPBTP et ainsi toujours mieux répondre aux attentes des entreprises du BTP.





**74 % des collaborateurs**  
se disent épanouis dans leur travail

## La qualité de vie au travail : un levier de performance essentiel

Les actions mises en place par l'OPPBTB dans le cadre de ce cinquième programme d'HORIZON 2020 ont permis de proposer des conditions de travail très satisfaisantes, soulignées par les résultats du baromètre de la Qualité de vie au travail réalisé en 2018 et en décembre 2020. En outre, une enquête interne conduite à l'occasion de ce bilan (voir page ci-contre) révèle que 80 % des collaborateurs estiment que l'OPPBTB s'est doté des moyens techniques, humains et financiers adaptés à la bonne réalisation des objectifs du plan et donc aux besoins de la profession. Entre autres preuves : les locaux du siège et de certaines agences en région (Orléans, Montpellier) ont été réaménagés. Plus conviviaux et mieux équipés, ils combinent des espaces de travail en groupe ou en individuel.

## Prendre la mesure du chemin parcouru

Cette grande enquête menée auprès des collaborateurs a également permis de mettre au jour des pistes d'amélioration, notamment concernant la mesure de l'efficacité des actions et des projets engagés au cours des cinq ans d'HORIZON 2020. Pour mieux réussir encore, il aurait fallu définir plus en amont les résultats attendus, de façon plus systématique et plus robuste. Cela aurait permis de mieux mobiliser les ressources à mettre en œuvre. Le développement d'une culture projet partagée, d'une exhaustivité des analyses en amont et des bilans en aval des projets, doit aussi faire l'objet d'une attention renforcée pour favoriser, à terme, la coordination entre projets et directions ainsi qu'un meilleur emploi des moyens humains.

## RESTER À L'ÉCOUTE

Conduit régulièrement, le baromètre de la Qualité de vie au travail (QVT) permet à l'OPPBTB de rester attentif à ses collaborateurs, source de performance, de motivation et d'engagement au service de la profession. Il constitue une précieuse boussole pour mettre en œuvre les actions correctives nécessaires au bon déroulement du prochain plan HORIZON 2025.



C'est la note moyenne attribuée par les collaborateurs concernant leur qualité de vie au travail. Celle-ci est en hausse constante puisqu'elle était de 6,94 en 2018 et de 6,66 en 2015.

### Des points de force

<p>L'expression <b>8,3/10</b></p>	<p>Le temps de travail <b>8,1/10</b></p>
<p>L'autonomie <b>8/10</b></p>	<p>4 items avec <b>7,9/10</b></p>

Parmi les remarques recueillies, les plus emblématiques sont :

- je suis satisfait(e) du matériel mis à ma disposition ;
- au sein de l'OPPBTB, les salarié(e)s sont traité(e)s de manière équitable quel que soit leur état de santé ou leur handicap ;
- les avantages sociaux (prévoyance, PEE, frais de santé, tickets-restaurant, participation repas, etc.) me conviennent.

Voici les points qui se sont améliorés par rapport à 2018 :

- la communication avec le manager ;
- la reconnaissance en interne et en externe ;
- l'autonomie dans le travail ;
- le télétravail.

Afin de mettre les résultats de ce baromètre en perspective, l'Institut en charge de l'étude les a comparés à ceux réalisés auprès d'autres entreprises issues de secteurs similaires.

Ainsi, cinq thèmes obtiennent une note supérieure à la moyenne des entreprises observées et un thème, une note en dessous.

Le baromètre QVT a révélé trois axes de progrès majeurs qui englobent une dizaine de sous-parties :

- la coopération et la coordination ;
- les processus ;
- le retour d'expérience.

### Comparés au benchmark...

Des thèmes supérieurs au benchmark	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état d'esprit</li> <li>- le bien-être</li> <li>- la reconnaissance</li> <li>- les conditions de travail</li> <li>- le développement personnel</li> </ul>
Des thèmes inférieurs au benchmark	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs</li> </ul>

Conseil du comité national au 30 avril 2019



En tant qu'Organisme paritaire, l'OPPBTB bénéficie d'une gouvernance assurée par les organisations professionnelles et syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics. Si celle-ci lui garantit une bonne représentativité auprès de la profession et des pouvoirs publics, sa nature paritaire permet, quant à elle, de faire progresser la culture prévention simultanément auprès des salariés et des chefs d'entreprise.

# SERVIR LA PRÉVENTION

## Le Conseil du comité national

(au 30 avril 2019)

Le Conseil du comité national détermine les orientations de l'Organisme, fixe le programme annuel et adopte le rapport d'activité, conformément à la politique générale de prévention et d'amélioration des conditions de travail définie par le ministre chargé du Travail et en concertation avec les organismes chargés de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Le Secrétaire général, un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et le représentant du ministre chargé du Travail assistent aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

### Représentants des fédérations d'employeurs

CAPEB : Cécile Beaudonnat / Jean-Yves Labat (suppléant)  
FFB : Jean-Jacques Fleury / Fabien Fourcade (suppléant)  
FFB : Frédéric Reynier / Carole Panozzo (suppléante)  
Fédération des SCOP BTP : Jean-Marie KERHERNO (vice-président) / Alexandre Potocki (suppléant)  
FNTP : Philippe Aurientis / Corinne Hubert (suppléante)

### Représentants des organisations syndicales des salariés

CFDT : Giovanni Verrecchia (président) / David Raguenes (suppléant)  
CFE-CGC BTP : Henri Coquemont / Bertrand Simard (suppléant)  
CFTC : Jean-Michel Vaillendet / Antonio Piqueras (suppléant)  
CGT : Frédéric Mau / Christian Baix (suppléant)  
FO : Alain Rébé / Franck Serra (suppléant)

### Représentants du ministère du Travail

Catherine Mosmann – Chef du Bureau CT3

### Représentant de la Cnam

Jean-Christophe Desplat – Ingénieur Conseil

## Le comité de direction

L'ensemble des services de l'OPPBTB est placé sous l'autorité du Secrétaire général, qui fixe et anime les progrès et actions de l'Organisme avec le comité de direction, en lien étroit avec tous les collaborateurs.

**Paul Duphil**  
Secrétaire général

**Dominique Leuxe**  
Médecin-Conseil national

**Christophe Catheline**  
Directeur des Opérations

**Philippe Robart**  
Directeur Technique

**Stéphanie Bigeon-Bienvenu**  
Directeur Digital et Communication

**Marie-Christine Guillaume**  
Directeur des Services et Prestations

**Pascal Montilly**  
Directeur du Développement

**Virginie Renard**  
Directeur de projet HORIZON 2020

**Marianne Le Sant**  
Directeur Administration et Finances

**Christophe Barré**  
Directeur des Ressources Humaines

## Les conseils des comités régionaux

Onze conseils des comités régionaux assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme. Tout comme le Conseil du comité national, les conseils des comités régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis à parts égales entre fédérations d'employeurs (FFB, CAPEB, FNTP, Fédération des SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC BTP, CFTC, CGT, FO). Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la caisse régionale d'assurance maladie et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation siègent dans les conseils des comités régionaux avec voix consultative.

# OPPBTP EN RÉGION

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

■ **Lyon**  
Tél. : 04 78 37 36 02  
rhonealpes@oppbtp.fr  
Départements : 01, 69

● **Grenoble**  
Tél. : 04 76 46 92 68  
Départements : 07, 26, 38, 73, 74

● **Clermont-Ferrand**  
Tél. : 04 73 35 14 23  
Départements : 03, 15, 42, 43, 63

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

■ **Dijon**  
Tél. : 03 80 78 95 20  
bourgognefranchecomte@oppbtp.fr  
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

## BRETAGNE

■ **Rennes**  
Tél. : 02 99 38 29 88  
bretagne@oppbtp.fr  
Départements : 22, 29, 35, 56

## CENTRE-VAL DE LOIRE

■ **Orléans**  
Tél. : 02 38 83 60 21  
centrevallaloire@oppbtp.fr  
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

## NORMANDIE

■ **Caen**  
Tél. : 02 31 44 23 61  
normandie@oppbtp.fr  
Départements : 14, 50, 61

## GRAND EST

■ **Nancy**  
Tél. : 03 83 20 20 03  
grandest@oppbtp.fr  
Départements : 54, 55, 57, 88

● **Strasbourg**  
Tél. : 03 88 31 36 00  
Départements : 67, 68

● **Reims**  
Tél. : 03 26 47 36 40  
Départements : 10, 51, 52, 08

### IMPLANTATION TERRITORIALE



## HAUTS-DE-FRANCE

■ **Lille**  
Tél. : 03 20 52 13 14  
hautsdefrance@oppbtp.fr  
Départements : 59, 62

● **Amiens**  
Tél. : 03 22 95 10 18  
Départements : 02, 60, 80

## ÎLE-DE-FRANCE

■ **Boulogne-Billancourt**  
Tél. : 01 40 31 64 00  
iledefrance@oppbtp.fr  
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

## PAYS DE LA LOIRE

■ **Nantes**  
Tél. : 02 40 49 68 02  
paysdelaloire@oppbtp.fr  
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

## OCCITANIE

■ **Toulouse**  
Tél. : 05 61 44 52 62  
occitanie@oppbtp.fr  
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

● **Montpellier**  
Tél. : 04 67 63 47 50  
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

## NOUVELLE-AQUITAINE

■ **Bordeaux**  
Tél. : 05 56 34 03 49  
aquitaine@oppbtp.fr  
Départements : 24, 33, 40, 47, 64

● **Limoges**  
Tél. : 05 55 37 51 29  
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

## PACA-CORSE

■ **Marseille**  
Tél. : 04 91 71 48 48  
pacacorse@oppbtp.fr  
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B

● **Vallauris**  
Tél. : 04 93 00 04 99  
Départements : 06, 83

## COMITÉ NATIONAL

25, avenue du Général-Leclerc  
92660 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tél. : 01 46 09 27 00  
info@oppbtp.fr

Direction de la Communication de l'OPPBTP

Conception et réalisation : **magamo** — Crédits photos : @OPPBTP, Emmanuel Gabily, DR, Frédéric Vielcanet, Philippe Labeguerie, iStock, GettyImage — Impression : Siff 18 (Taverny) — Juin 2021.

---

**Organisme professionnel de prévention du Bâtiment et des Travaux Publics**

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tél. : 01 46 09 27 00 – [info@oppbtp.fr](mailto:info@oppbtp.fr)

**[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)**  
**[www.oppbtp.com](http://www.oppbtp.com)**

Téléchargez la version numérique – [www.bilan-horizon2020.oppbtp.com](http://www.bilan-horizon2020.oppbtp.com)